



Catherine Tekakwitha

VIE DE CATHERINE TEKAKWITHA

VIERGE IROQUOISE

DÉCÉDÉE EN ODEUR DE SAINTETÉ A L'ANCIEN VILLAGE
DU SAULT ST-LOUIS, LE 17 AVRIL 1680

PAR LE

R. P. BURTIN, O.M.I.

Ancien Missionnaire du Sault St-Louis



QUÉBEC

LÉGER BROUSSEAU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1894

Permis d'imprimer :

† L.-N., ARCH. DE CYRÈNE,

Coad. de S. E. le Card. Taschereau.

Québec, 25 juillet 1894.

ST-SAUVEUR DE QUÉBEC, le 5 septembre 1891.

Mon Révd et bien Cher Père Bertin,

Je viens de lire avec un vif intérêt et une grande édification votre " Vie de Catherine Tekakwitha," la vierge Iroquoise, et vos " Notices " sur quelques uns de ses compatriotes mis à mort en haine de la foi.

En parcourant ces pages qui nous révèlent un courage si robuste et des vertus si mâles chez de pauvres Indiens, j'ai béni l'Auteur de tout don parfait d'avoir fait germer sur notre sol des fleurs dont le parfum dut lui être si agréable.

Considérant que vos récits sont de nature à produire de grands fruits de salut, je vous engage à les publier sans retard. Les fidèles en général en bénéficieront ; les jeunes personnes surtout trouveront dans la *Vièrge Iroquoise* un modèle achevé des vertus de leur état.

Agréez, mon Révd et bien cher Père, avec mes meilleurs souhaits pour le succès de votre œuvre, l'assurance de mon parfait dévouement en Jésus et Marie Immaculée.

J. LEFEBVRE, Ptre, O. M. I.

Provindial.

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, concernant
la propriété littéraire, au Ministère de l'agriculture et de la statisti-
que, à Ottawa,



PRÉFACE

IL est honorable, disait l'ange Raphaël à Tobie, de révéler et de confesser les œuvres de Dieu. Parmi ces œuvres de Dieu, l'une des plus admirables est la sanctification des âmes, but dernier de l'Incarnation, des travaux et de la mort du Fils de Dieu. Cette magnifique œuvre de Dieu n'a cessé de se manifester dans le sein de l'Eglise catholique, mais elle a brillé d'un plus vif éclat dans le commencement de l'Eglise et à l'origine des chrétientés naissantes.

Le Canada, dans la première période de son histoire, a été témoin de cette manifestation éclatante de l'ordre surnaturel. Il a eu ses

apôtres, ses martyrs, ses vierges chrétiennes, non seulement parmi les colons venus de l'Europe, ainsi que parmi leurs descendants, mais encore parmi ces nations sauvages qui depuis longtemps parcouraient son vaste sol dans tous les sens et étaient restées étrangères aux promesses d'Israël, sans espérance et sans Dieu en ce monde (Ep. St-Paul aux Ephésiens, ch. 2, v. 12.).

Il n'est pas moins remarquable que ce fut parmi la nation Iroquoise la plus belliqueuse, la plus cruelle et la plus opposée à l'Evangile que l'on vit se produire ces fruits de sainteté. Qui n'a entendu parler de la Vierge Iroquoise, Catherine Tekakwitha ? Il nous a semblé utile de faire revivre sous les yeux des fidèles du Canada ce modèle des vertus chrétiennes. Déjà, il y a près de 200 ans, les Lettres édifiantes avaient reproduit l'histoire de sa vie composée par le P. Chollenec, Jésuite. Ce même Père avait fait de plus un récit abrégé de cette vie

écrit en un latin très élégant. La traduction de ce dernier ouvrage a paru dans la *Semaine Religieuse* de Montréal, en 1889.

Le R. P. de Charlevoix, Jésuite, dans son Histoire de la Nouvelle-France, retrace la vie de Catherine dans des termes presque identiques à ceux dont s'était servi le P. Chollenec. Le R. P. Claude Chauchetière, S. J., confesseur de Catherine Tekakwitha, a composé en français une vie de cette pieuse fille plus longue que celles que nous venons de mentionner. Cette vie forme un volume in-8° de 179 pages. Ce livre a été imprimé à Manhatte, Etat de New-York, en 1887, par les fils de feu J. Munsell, d'après le manuscrit autographe conservé au collège Ste-Marie, à Montréal. Ce manuscrit a été copié par Mlle Ellen Walworth, nièce du Rév. Monsieur C. A. Walworth, curé de l'église Ste-Marie, à Albany (New-York, Etats-Unis). On n'a tiré de ce livre que 100 exemplaires. Il est écrit en français du 17^e siècle et comme il a été copié

textuellement, le style et l'orthographe le rendent peu intelligible pour la plupart des lecteurs.

Mlle Ellen Walworth, d'Albany (N.-Y.), a composé elle-même en anglais, il y a quelques années, un livre ayant pour titre : *La vie et l'époque de Catherine Tekakwitha*. Elle y donne de longs détails sur le lieu de la naissance et du baptême de Catherine Tekakwitha et résume l'histoire des commencements de la ville d'Albany. On trouve dans cet ouvrage composé avec une grande fraîcheur de style de précieux détails historiques.

Comme ces divers ouvrages sont loin d'être à la portée de tout le monde et que quelques-uns sont trop longs, nous nous sommes borné à résumer les détails donnés par les Pères Jésuites dans les livres qu'ils ont publiés sur Catherine Tekakwitha, soit en ce qui concerne sa vie, soit surtout en ce qui concerne la description de ses

vertus sur lesquelles ses biographes insistent tout particulièrement. Nous y avons joint une notice abrégée sur plusieurs des Iroquois qui furent massacrés par leurs compatriotes païens en haine de la foi.

Notre dessein, en publiant ces détails édifiants, est de ranimer la confiance des fidèles envers celle qu'on a appelée jadis la *Thaumaturge du Canada, la Générative de la Nouvelle-France*. De plus, ce récit offrira une nouvelle preuve de la fécondité de l'Eglise catholique, de la vertu qui lui a été donnée de produire la sainteté, même à un degré héroïque, parmi des hommes *de toute tribu, de toute langue et de toute nation*.

Le souvenir des vertus pratiquées à l'origine de la Mission du Sault St-Louis ne doit se perdre, ni parmi les Sauvages qui sont leurs descendants, ni parmi les Canadiens dont les ancêtres ont illustré l'Eglise naissante du Canada par leurs vertus et par leurs œuvres. Puisse cet

esprit de courage, de dévouement, de générosité qui les a animés se perpétuer dans ce pays si visiblement béni de Dieu dans son origine et en leur suscitant de nombreux imitateurs de leurs vertus, attirer sur tout le pays de nouvelles et plus abondantes bénédictions !

N. V. BURTIN, Ptre, O.M.I.

St-Sauveur de Québec, 29 mai 1894.





VIE DE CATHERINE TEKAKWITHA

CHAPITRE PREMIER

Patrie de Tekakwitha — Ses parents — Ses premières années
— Elle échappe à la mort à l'âge de quatre ans.

C'EST l'an 1656 que naquit au pays des Agniers, dans les Cantons Iroquois faisant maintenant partie de l'État de New-York, cette enfant de bénédiction dont la sainteté devait plus tard jeter un si vif éclat sur la mission naissante du Sault St-Louis. Le petit village où elle vit le jour est désigné par le P. Chollence sous le nom de *Kendaouague*, suivant le dialecte Agnier usité à cette époque.

Ce terme semble équivalent au mot Iroquois moderne *Kahnawake* (au rapide). Il y avait en effet un Rapide dans la Rivière des Mohacks, situé près d'Auriesville. Le village Iroquois nommé d'abord Ossernenon fut le théâtre du martyre du P. Jogues, Jésuite. Lorsqu'en 1666 le comte de Tracy fit la guerre aux Iroquois, ce village fut brûlé par les Français. Il fut ensuite transféré de l'autre côté de la Rivière et est désigné dans les cartes géographiques modernes sous le nom de *Fanda*. Catherine eut pour mère une bonne chrétienne Algonquine, que les Iroquois firent prisonnière près des Trois-Rivières lors des guerres qu'ils firent contre les Hurons et les Algonquins. Ils l'emmenèrent dans leur pays où elle fut mariée avec un Iroquois païen dont elle eut deux enfants. La petite vérole ayant ravagé le village de Gantaouaguè, où elle résidait, la mère de Catherine mourut avec le seul regret d'abandonner ses deux enfants sans baptême. Le père de Catherine mourut aussi. Elle-même fut sur le point de mourir à l'âge de 4 ans ; elle vint à recouvrer la santé, mais cette terrible maladie laissa des traces sur son visage et ses yeux en furent tellement affectés qu'elle faillit perdre la vue. Elle ne pouvait souffrir une trop grande lumière, ce qui l'obligeait à se tenir toujours enveloppée avec sa couverture et ce qui a favorisé le

désir qu'elle avait de vivre inconnue. Plus tard, elle remercia souvent Dieu de lui avoir fait cette grâce qu'elle regardait comme un préservatif contre les dangers du péché. Quoiqu'elle ne fût pas encore chrétienne, elle fut prévenue de la grâce de Dieu, qui lui donna dès son bas âge une inclination naturelle pour la modestie.

Elle ne se ressentit nullement de la corruption des Iroquois païens parmi lesquels elle vivait : elle était douce, patiente, chaste et innocente ; tel est le témoignage qu'en ont donné ceux qui l'ont connue dès son bas âge. Elle n'était pas oisive dans sa cabane ; elle s'occupait à porter de petites charges de bois, à préparer le feu, à aller chercher de l'eau. Elle s'habillait à la façon des jeunes filles de son âge, mettant à son cou de la rassade, portant sur les bras des bracelets de porcelaine, des bagues à ses doigts, des boucles à ses oreilles. Après son baptême, elle renouça à toutes ces vanités et s'imposa de rudes pénitences pour châtier son corps qu'elle avait aimé, disait-elle, plus qu'elle ne devait.





CHAPITRE DEUXIÈME

Guerre entre les Français et les 3 nations Iroquoises — Les Agniers vaincus demandent et obtiennent la paix — Les 3 Missionnaires Jésuites envoyés chez les Iroquois logent chez Catherine — Habileté qu'elle déploie dans toutes sortes de travaux.

TANDIS que Catherine vivait de la sorte dans une enfance fort innocente, les Agniers ayant appris que le Roi de France, qu'ils appelaient Onontio Kowa, avait formé le projet d'envoyer dans leurs Cantons des troupes pour détruire leurs villages, furent saisis de crainte. Ils envoyèrent plusieurs de leurs chefs en ambassade à Montréal pour faire un traité de paix avec les Français. Le Gouverneur général, au nom du Roi, agréa leurs conditions et la paix fut conclue entre les Sauvages et les Français.

Comme il n'y avait pas bien longtemps que trois prêtres catholiques avaient été tués par les Sauvages

en haine de la foi et aussi en haine des Français, le Gouverneur général recommanda aux chefs de conduire des prêtres dans leur pays et de les bien traiter. Les Révérends Pères Jésuites Bruyas, Frémin et Pierron furent désignés pour se rendre dans le pays des Iroquois dont ils comprenaient le langage. Ils s'arrêtèrent dans le village de Kenta-onaguè, où Catherine demeurait. Son oncle, qui était un des principaux vieillards du village, les reçut chez lui et chargea sa nièce d'avoir soin d'eux. La Providence ménageait tous ces événements dans l'intérêt de Catherine, pour lui faire connaître ceux qui devaient plus tard lui conférer la grâce du baptême.

Les trois missionnaires Jésuites n'ayant séjourné que peu de jours dans le village de Catherine, il ne leur fut pas possible de l'instruire en détail de la religion chrétienne, ni de la préparer au baptême que dès lors elle désirait avec ardeur. Pendant les années qui précédèrent son baptême, elle se distingua par la vie laborieuse et irréprochable qu'elle mena dans la cabane de son oncle. Elle était douée d'une adresse remarquable pour toute sorte d'ouvrages dont s'occupent les femmes et les filles sauvages. Elle faisait les colliers composés de petits grains de porcelaine dont les anciens se servent pour traiter

les affaires de la nation ; elle préparait les peaux d'anguille ou d'écorce torte dont les Sauvages se servent pour faire des rubans ; elle les rougissait en y appliquant la couleur avec de la colle d'esturgeon ; elle accommodait les écorces qui servent à faire des nattes. Elle confectionnait aussi les malles, caisses et seaux dont les Sauvages se servent pour puiser de l'eau. Elle faisait les piles qui servent à écraser le blé-d'Inde et préparait les perches qui servent à l'étendre ; elle faisait des ouvrages très délicats en pore-épée et en poil d'original ; elle s'occupait aussi de la couture que plusieurs Sauvages avaient apprise de leurs captives ou des femmes des Chrétiens venus d'Europe. Dès sa tendre jeunesse, elle ne voulut assister ni aux danses ni aux autres jeux auxquels se livrent les Sauvages. Elle ne pouvait sans peine voir faire du mal à personne, pas même aux esclaves, et elle aurait cru commettre une faute en allant voir brûler les prisonniers de guerre, suivant la coutume barbare des Sauvages de sa nation.





CHAPITRE TROISIÈME

Les parents de Catherine pensent à lui donner un époux —
Sentiments de Catherine sur ce dessein — Trait admirable de la vertu de Catherine — Sa patience invincible dans les mauvais traitements — Origine de la Mission Iroquoise de St-François-Xavier à Laprairie.

QUOIQ'ÉTANT encore païenne, Catherine, prévenue de la grâce de Dieu, manifesta de bonne heure un amour naturel pour la pureté. Sans doute, elle ne connaissait alors ni l'excellence de cette vertu, ni la manière dont la Ste Vierge et un grand nombre de saints l'ont pratiquée, mais elle ne se sentait nulle inclination pour le mariage. Telles n'étaient pas les vues de ses proches qui formèrent le dessein de la marier pour qu'elle ne leur fût pas à charge. Dès qu'ils lui en parlèrent, elle leur répondit par un refus formel, donnant pour prétexte son jeune âge

et demandant du temps pour y réfléchir. Ils n'insistèrent pas pour le moment, mais peu de temps après on revint à ce projet en la prenant par surprise. On fit entrer dans sa cabane un jeune homme à qui on avait donné le mot d'aller s'asseoir auprès d'elle. On dit ensuite à Catherine de donner de la sagamité à ce jeune homme, voulant par cette démarche l'obliger de le regarder comme son mari. Mais elle sortit à l'instant de la cabane et alla se cacher dans les champs, disant qu'elle ne rentrerait que lorsque ce jeune homme serait sorti. Ce refus extraordinaire dans un pays où le célibat est un opprobre lui attira de rudes persécutions de la part de sa famille. En vain lui fit-on des reproches sur son entêtement, sur l'affront qu'elle causait à ses proches ; en vain voulut-on plus tard l'obliger à se marier malgré elle, rien ne put triompher de sa constance ni ébranler la ferme résolution qu'elle avait prise de ne pas se marier.

Elle fut dès lors traitée comme une esclave, chargée des travaux les plus pénibles et les plus vils ; elle devint l'objet des railleries de tous ses proches, mais elle souffrait tous ces mauvais traitements avec une patience, une égalité d'âme et une douceur inaltérable et continua à rendre à tous ceux avec qui elle vivait tous les services qu'on lui

demandait, quelque pénibles qu'ils fussent. Ce fut vers cette époque, après la conclusion de la paix entre les Français et les Iroquois, que fut fondée la mission des Aguiers. Quelques Sauvages étant allés à la chasse du côté de Montréal vers 1688 furent le noyau qui forma la mission de Laprairie, laquelle fut transférée quelques années plus tard au Sault St-Louis. Dans le commencement, ce n'était qu'une petite paroisse composée de Français et de Sauvages, ces derniers ne formant que deux ou trois cabanes. Sept Onneiouts dont le principal se nommait Fr. Xavier Tonsahoten et sa femme Marie Gandakteua¹ jetèrent les fondements de cette mission. Ils passèrent l'hiver de 1667 à Laprairie, vivant avec les Français, sous le même toit, qui n'était, dit le P. Chauchetière, qu'un simple hangar fait de planches droites et appuyées les unes contre les autres. Leur nombre s'étant accru peu à peu, grâce à l'arrivée d'autres Onneiouts, parents des premiers, qui, après avoir été à la chasse pendant l'hiver de 1668, vinrent à Laprairie au printemps, le P. Raffeix, Jésuite, les

1—Ce nom de Gandakteua ne semble pas appartenir au dialecte parlé actuellement au Sault St-Louis. La plupart des noms sauvages que je cite en ce livre, diffèrent peu de l'Iroquois moderne parlé au Sault et à St-Régis. Je les ai adaptés à ce dialecte, ce qui fait une différence peu sensible avec ces noms tels que les citent les Pères Charlevoix, Cholleneq et autres.

conduisit à Québec où le P. Chaumont acheva de les instruire. Mgr de Laval leur donna le baptême et posa ainsi la première pierre de cet édifice spirituel dont la structure est admirable. La bonne odeur des vertus de ces fervents Chrétiens se répandit au loin, même dans le pays des Iroquois. La curiosité les attirait à Laprairie ; quelques-uns y vinrent même comme suppôts du démon pour débaucher les autres et cependant ils se trouvèrent tous pris par les filets de l'Évangile. En moins d'un an il y eut quatre cabanes ; on y vit, entr'autres, celle d'Onontaguè qui a été baptisé en France et à qui le Roi donna son nom et une belle médaille d'argent qu'il a toujours portée à son cou. Tels furent les commencements de ce village chrétien de Laprairie, transféré plus tard au Sault St-Louis, sur lequel la sainteté de Catherine Tekakwitha devait quelques années plus tard répandre un si vif éclat.





CHAPITRE QUATRIÈME

Le Père Jacques de Lamberville vient se fixer dans le village de Tekakwitha — Joie de Catherine à cette nouvelle, son empressement à assister aux prières et aux instructions — Elle est baptisée solennellement le jour de Pâques, 1675 — Ferveur de la jeune néophyte, nouvelles épreuves qu'elle a à subir.

CATHERINE avait passé 18 ans dans l'infidélité, lorsque Dieu qui avait sur elle des vues de miséricorde, inspira au R. Père Jacques de Lamberville à qui les Sauvages avaient donné le nom d'Onesent, la pensée d'aller s'établir au village où elle demeurait. Tous les printemps, elle avait coutume d'aider aux travaux des champs les gens de sa cabane, mais cette année un mal de pied l'avait obligée de rester à la maison. Ce missionnaire n'entrait pas dans cette cabane, surtout à cause de Ponce de Catherine qu'il savait être hostile aux Français.

Tout en permettant à ses gens de prier au pays, il usait de toute son influence pour les empêcher de se rendre à la colonie française de Montréal pour y pratiquer la religion chrétienne. Un jour, cependant, le Père de Lamberville ayant passé près de la cabane de Catherine eut la pensée d'y entrer. A la vue du ministre de l'Evangile, son cœur tressaille de joie. Ses vaines appréhensions disparaissent, elle n'entend plus que la voix de Dieu qui l'appelle, elle déclare hautement devant plusieurs jeunes filles qui l'entourent l'impression profonde qu'ont faite sur elle les instructions du P. de Lamberville. Celui-ci, lisant dans l'âme de la jeune fille sauvage, ne tarda pas à connaître sa candeur, sa naïveté, son courage. Elle lui fait part du désir ardent qu'elle avait d'être baptisée ; mais elle ne lui dissimula pas qu'elle rencontrerait des obstacles de la part de son oncle et de ses parents, à cause de la crainte qu'ils avaient qu'elle ne vînt à quitter le pays comme tant d'autres l'avaient fait. Mais elle ajouta qu'elle était bien décidée à se faire chrétienne, malgré tous les obstacles. Le Père admira la fermeté de sa résolution, mais il ne se rendit pas aussitôt à ses vœux ; il remit son baptême à un terme de plusieurs mois pendant lesquels il l'instruisit parfaitement des vérités du salut et s'informa quelles étaient ses mœurs et sa conduite. Les gens de sa cabane et du village rendi-

rent hommage aux vertus de la pieuse catéchumène ; ceux-là même qui l'avaient d'abord méprisée et maltraitée avaient pour elle la plus grande estime.

Le Père de Lamberville crut ne devoir pas différer plus longtemps de se rendre à ses pieux desirs, et jugeant qu'elle était assez instruite et suffisamment disposée, il décida qu'elle serait baptisée solennellement dans la chapelle de la mission le jour de Pâques, 1675, avec deux autres personnes. On lui donna le nom de Catherine. Le Saint-Esprit prenant possession dans le baptême de cette âme d'élite, en fit son épouse bien-aimée et l'éleva en quatre ans à la plus haute sainteté.

Il n'en fut pas d'elle comme de plusieurs Sauvages qui, après leur baptême, se laissaient vaincre par le respect humain, par les mauvais exemples et les sollicitations au mal qu'ils rencontraient de la part de ceux de leur nation avec qui ils devaient vivre. Jamais elle ne se relâcha de sa première ferveur ; sa vertu fut reconnue de tout le monde, tant des infidèles que des fidèles. Non seulement elle s'abstint de paraître aux festins de songe, aux danses, aux orgies d'ivresse et autres réunions licencieuses des Sauvages païens, mais elle s'assujettit avec la plus grande fidélité au règlement de vie et aux pratiques pieuses qui lui furent prescrites par le Missionnaire, au point d'exciter son admiration.

Pendant quelques mois après son baptême, elle put se livrer en paix à ces pratiques de religion sans être inquiétée. Mais ce calme ne devait pas être de longue durée. Quand une âme veut entrer tout de bon dans le service de Dieu et se donner à lui, dit l'Esprit-Saint, elle doit se préparer à subir toute sorte de tentations et d'épreuves. Il en fut ainsi de Catherine. Ceux avec qui elle demeurait dans sa cabane furent les premiers à la persécuter. Elle vit se tourner contre elle plusieurs de ceux qui l'aimaient, et pour qui sa conduite était un reproche ; elle fut en butte à la jalousie, à la calomnie, à la malveillance, on l'accusa d'hypocrisie. On alla même jusqu'à tendre des pièges à son innocence, afin de lui faire perdre l'estime du Missionnaire qui la dirigeait, mais toutes ces persécutions ne servirent qu'à faire briller davantage sa force d'âme et Dieu la fit sortir victorieuse de ces épreuves.

Elle continua de se livrer avec une ferveur toujours plus grande à ses pratiques de piété. Elle passait toute la journée du dimanche en prières ; ses parents lui en firent des reproches et lui dirent que depuis qu'elle était chrétienne, elle était devenue paresseuse parce qu'elle n'allait pas travailler aux champs le dimanche avec les autres. Pour l'y obliger, on ne lui donna pas à manger ce jour-là ; on cachait les vivres

qui avaient été préparés, pour que la faim l'obligeât d'aller travailler aux champs, mais elle aimait mieux se passer de manger que de profaner le jour du Seigneur. N'ayant pas réussi par ce moyen à la vaincre, ses proches s'y prirent d'une autre manière. On excita les enfants contre elle ; ils se mirent à la poursuivre de leurs cris lorsqu'elle se rendait à la chapelle pour prier ; ils se moquaient d'elle, lui jetaient des pierres et la montraient du doigt en disant : "Voilà la Chrétienne qui passe." On l'appelait ainsi par dérision, parce qu'il n'y avait qu'elle de baptisée dans sa cabane. Bien loin de s'affliger de ces mépris qu'on faisait d'elle, elle s'estimait heureuse d'avoir à souffrir pour Dieu. Elle eut beaucoup à souffrir des jongleurs, des ivrognes et de tous les ennemis de la prière, ainsi que de la part de son oncle. Ce dernier imagina un moyen de lui faire quitter ses bons propos : ce fut d'introduire dans la cabane un jeune homme qui s'y présenta armé d'une hache, le regard enflammé. Il leva la hache sur la tête de Catherine pour l'effrayer, mais elle ne donna aucun signe d'émotion et à cette vue le jeune homme lui-même se sauva saisi de terreur. Elle était bien occupée aux travaux pendant la saison d'été et celle d'automne ; en hiver, elle avait un peu de relâche. Elle eut néanmoins toujours plus

ou moins à souffrir de la part de sa tante qui voyait avec peine son attachement à la religion, épiait toutes ses paroles et ses actions pour y trouver à redire. Les Sauvages ont coutume de donner à leurs oncles le nom de père. Or, il arriva un jour que Catherine, par inadvertance, oublia de lui donner ce nom. Cette femme en fut offensée et alla trouver le P. de Lamberville pour lui dire que Catherine, qu'il estimait tant, n'était qu'une hypocrite et avait parlé à son mari d'une manière inconvenante. Le Père n'ajouta pas foi à cette calomnie, parce qu'il connaissait la méchanceté de celle qui en était l'auteur ; il lui fit même des reproches de manière à la confondre. Il ne laissa pas néanmoins d'en parler à Catherine et de lui demander si elle avait mérité ces reproches. Elle fut tout effrayée d'entendre cette accusation et répondit avec fermeté et modestie qu'elle n'avait jamais eu même la pensée de faire ce dont on l'accusait et qu'elle espérait bien que Dieu lui ferait la grâce de ne jamais commettre des fautes semblables.

Ces épreuves rendaient à Catherine la vie pénible et la persévérance bien difficile. Elle conçut donc la pensée de quitter son pays et de se retirer parmi les Chrétiens de sa nation qui s'étaient établis près de Montréal, dans l'espoir de pouvoir servir Dieu en paix. Elle ne cessait de prier Dieu de la tirer des

embarras où elle se trouvait. Bien des obstacles s'opposaient à l'exécution de ce projet ; son oncle, ennemi de la religion chrétienne, la surveillait de près et il lui était difficile de s'échapper. Nous allons voir comment, à force de prières et par suite de son entier abandon entre les mains de la divine Providence, elle parvint à le mettre à exécution.





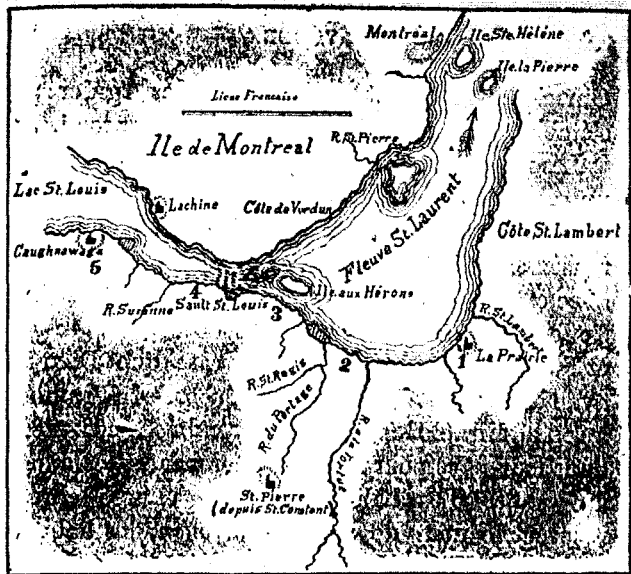
CHAPÎTRE CINQUIÈME

Origine de la mission du Sault St-Louis — Catherine conçoit et exécute le dessein d'aller demeurer dans ce village — Son bonheur de vivre au milieu de chrétiens fervents — Sa première communion — Son amitié pour la pieuse Anastasie.

JUSQU'ICI nous avons considéré Catherine comme un lis entre les épines. Nous allons voir comment Dieu transplanta ce beau lis et le plaça dans un jardin rempli de fleurs exhalant les suaves parfums de la vertu et fertile en fruits de sainteté. Ce jardin rempli de la bonne odeur de Jésus-Christ n'était autre que la mission établie récemment au Sault St-Louis, à trois lieues de Montréal. Cette mission, composée d'abord de quelques familles venues des cantons Iroquois, avait été fondée vers 1669 à Laprairie, par le P. Frémin. En 1673, deux cents personnes venues du pays des Agniers avaient

augmenté le nombre des Chrétiens de Laprairie. En 1675, on établit parmi eux la confrérie de la Ste-Famille. En 1676, ils reçurent la visite de Mgr de Laval 1er Evêque de Québec. Il avait conféré le baptême dans sa cathédrale aux six premiers néophytes de cette mission. Cette fois, il en baptisa quatre-vingts et en confirma un grand nombre. En 1676, la mission fut transférée de Laprairie au Sault St-Louis près de la Rivière du Portage, parce que le terrain de Laprairie étant trop bas était impropre à la culture du blé d'Inde.

A la suite de la paix qui fut conclue entre les Français et les cinq nations Iroquoises, plusieurs Sauvages Agniers étant venus de leur pays pour faire la chasse du côté de Montréal avaient rencontré des missionnaires qui les avaient instruits sur la religion et leur avaient donné le baptême. Les Sauvages chrétiens eurent la pensée d'aller faire des visites apostoliques dans leur pays pour y gagner leurs parents et en faire des Chrétiens. Celui qui y réussit le mieux était un Onneiout nommé Okenrarihen (La cendre chaude). C'était lui que Dieu destinait à retirer Catherine du pays des infidèles et à l'amener à la mission du Sault St-Louis. Cette mission était considérablement augmentée depuis quelques années par les parents et amis de ces



LEGENDE

1. Première station du Village des Iroquois, 1669, où est l'église actuelle de Laprairie.

2. Deuxième station du dit village, 1676, appelé par les Iroquois: "*Kateritsilkaiatat*" c.-à-d. là où Catherine (Tekakwitha) fut inhumée. Là est sur le rivage une croix neuve qui a remplacé l'ancienne près de laquelle Catherine Tekakwitha venait prier.

3. Troisième station du village 1689, appelée *Kaknawakon*, c.-à-d. "dans le Rapide" actuellement la terre occupée par M. Edouard Desautels (Laprairie).

4. Quatrième station du village, 1696, appelée *Kanatakwenke* c.-à-d. "d'où le village a été ôté." C'était près des rapides. Le P. Charlevoix dit y avoir vu les Sauvage en 1708.

5. Cinquième et dernière station du village 1719, à *Kaknawake* (ou rapide) c.-à-d. Caughnawaga. Le presbytère et l'église ont été achevés en 1721.

Chrétiens qui étaient partis du pays des Agniers pour s'établir au Sault St-Louis afin d'y demeurer ¹.

Les nouveaux convertis établis au Sault avaient un grand zèle pour amener à la foi leurs parents et amis du pays des Agniers ; ils partageaient généreusement leurs provisions et tout ce qu'ils avaient avec ceux qu'ils avaient pu attirer à la mission et s'efforçaient de les instruire des vérités de la religion et de leur faire apprécier la grâce que Dieu leur avait faite en les appelant des ténèbres de l'infidélité à son admirable lumière. Ils se rendaient eux-mêmes dans leur pays pour aller les chercher et les amener au Sault. Les habitants de ce village chrétien reçurent le nom de *Kahnawakéronon*, les habitants à *Kanawake*, ou si l'on veut *les habitants de Caughnawaga*. Il n'est donc pas exact, comme l'a

1—Les Sauvages donnent au Sault le nom de *Kahnawake*, d'où les Anglais ont tiré *Caughnawaga*. Ce mot vient de *Ohnawa* rapide, courant et du locatif *Ké* et signifie *au Rapide, au courant*. Ce nom est resté au village Indien situé sur la rive sud du St-Laurent, lors même que plus tard il fut transféré à l'endroit où il se trouve actuellement, c'est-à-dire en face de Lachine, vers 1721, mais auparavant le village avait été en deux autres places indiquées dans une petite carte, page 23. On l'appelle en français le Sault St-Louis ou simplement le Sault. Il ne faut pas le confondre avec l'autre *Kahnawake* ou plutôt *Kendaouaguè*, comme l'écrivit le P. Chollenece, dont il est question dans le commencement de cette histoire. C'était l'une des bourgades des Iroquois inférieurs appelés Agniers (*Kaniekehaka*), située sur le territoire de l'Etat actuel de New-York.

dit un auteur anglais, que les Indiens de cette mission furent appelés *Caughnawagas* ou *Indiens de la prière*.

Okenratarihen (la *cendre chaude* ou la *poudre chaude*, disent d'autres, le mot *Okenra* signifiant l'un et l'autre), se distinguait entre tous par son zèle apostolique pour la conversion des gens de sa tribu. On l'avait choisi pour être le quatrième Capitaine du Sault. Dans un des voyages qu'il fit chez les Agniers appelés *Kaniekehaka*¹, il ramena jusqu'à trente d'entre eux au Sault St-Louis pour les faire instruire et baptiser.

A l'un des voyages que fit au Sault Okenratarihen, Catherine Tekakwitha voulut l'accompagner ; mais, à cause de l'opposition de son oncle, elle se vit obligée d'ajourner l'exécution de ce projet. Elle passa encore un an chez les Agniers, ne cessant de demander à Dieu de l'aider à réaliser ce qu'elle désirait et elle finit par être exaucée.

Une parente de Catherine se trouvait au Sault

1—*Kaniekehaka*, les Agniers, les habitants des cantons Agniers. *Kanieke* à Agniers, chez les Agniers, dans les cantons Agniers. C'est sous ce nom que maintenant encore on désigne au Sault St-Louis les descendants des Agniers, (en anglais Mohacks) établis dans la province d'Ontario, du côté de Brantford, et tous protestants. Le mot *haka*, de même que *Ronon*, s'ajoute à un nom de lieu pour signifier habitant de.....

St-Louis. Ayant appris quel était le désir de Catherine, elle s'en ouvrit à son mari et lui demanda s'il n'y avait pas moyen d'aller la chercher et de l'amener au Sault. Son mari approuva ce plan et partit accompagné de plusieurs Agniers devenus chrétiens qui se rendaient à Albany pour y acheter des peaux de castors.

Dès qu'ils furent arrivés dans le village où résidait Catherine, ils se rendirent chez elle. Elle fut ravie de joie en les voyant. Son beau-frère lui dit : Je me rends à Albany (à Skanetati, disent les Sauvages, ce qui signifie de l'autre (côté des pins) ; bientôt je repasserai ici, attends-moi, et nous partirons ensemble.—Merci, répondit Catherine ; je suis enfin arrivée au comble de mes désirs. Elle se hâta d'aller faire part au P. de Lamberville de ce qui était arrivé : “ Dans quelques jours, lui dit-elle, je partirai, j'irai demeurer parmi les Chrétiens. Ayez donc, mon Père, la bonté d'écrire aux missionnaires du Sault St-Louis qu'ils daignent me recevoir et m'instruire.” Le P. de Lamberville encouragea volontiers son pieux dessein et lui dit de recommander à Dieu cette entreprise et de le prier avec ferveur, afin qu'elle pût arriver saine et sauve au but de son voyage.

L'oncle de Catherine était alors à la chasse dans

le pays occupé à cette époque par les Flamands ou Hollandais, à peu de distance. La Providence avait permis son absence pour favoriser l'évasion de Catherine. Son beau-frère Okenratarihen (La cendre chaude) vint avec un Huron de Lorette qu'il avait pour compagnon de voyage et un autre Sauvage ; ils prirent Catherine avec eux pour l'emmener au Sault St-Louis.

Quand on sut au village que les trois personnes venues de Montréal s'en retournaient et qu'on ne vit plus Catherine dans la cabane, on se douta de ce qui s'était passé. On s'empressa d'en porter aussitôt la nouvelle à l'oncle de Catherine. Cette nouvelle le jeta dans une grande colère. Il chargea aussitôt son fusil de trois balles et se mit à la poursuite des voyageurs, décidé à en tuer quelqu'un. Il fit tout ce qu'il put pour découvrir sa nièce ; mais les compagnons de Catherine, qui se défiaient de son oncle, avaient eu l'heureuse idée de sortir du canot et de se cacher dans le bois. Le beau-frère de Catherine étant allé chercher du pain aux environs, l'avait laissée avec ses compagnons. L'oncle de Catherine arriva lorsque Okenratarihen était déjà parti. Ce dernier l'aperçut, mais de trop proche, en sorte qu'il n'y avait pas moyen de l'éviter sans se faire connaître. Il continua donc son chemin ; mais l'oncle de Cathe-

rine, comme s'il eût eu un bandeau devant les yeux, ne reconnut pas celui qu'il cherchait. Pendant ce temps, Catherine ne cessait de prier Dieu de lui venir en aide, pour qu'elle ne fût pas reconnue de son oncle. Quand Okenratarihen fut de retour, il leur conta son aventure ; il leur dit même qu'il avait causé quelques instants avec l'oncle de Catherine sans être reconnu et qu'il était retourné chez lui, pensant sans doute avoir été mal informé et la retrouver chez lui.

Ils continuèrent donc leur voyage ; tout le long du chemin Catherine ne fit que prier et rendre grâces à Dieu de ce qu'il l'avait préservée si miraculeusement. Sa joie allait en augmentant à mesure qu'ils s'approchaient de Montréal. Elle arriva au Sault St-Louis, pendant l'automne de l'année 1677 ; elle était âgée de 21 ans. Elle remit entre les mains des deux Missionnaires du Sault, les Pères Frémin et Chollence, la lettre du P. de Lamberville, qui leur disait : "C'est un trésor que je vous envoie, gardez-le bien." On ne peut exprimer la joie qu'elle ressentait de se voir dans le pays de la lumière, délivrée des peines d'esprit qu'elle avait de ne pouvoir servir Dieu comme elle le voulait, et des persécutions qu'elle avait à subir dans son pays.

Elle alla loger chez son beau-frère, qui se chargea de la nourrir et de la vêtir jusqu'à ce qu'elle mourût.

Il y avait alors dans sa cabane une ancienne chrétienne à qui Dieu avait donné un talent rare pour instruire. Elle s'appelait Anastasie *Tekonwatsionko* : elle avait connu Catherine au pays des Agniers et avait vu la mère de Catherine. Ces circonstances avaient créé entre elles une véritable et sincère amitié. Anastasie apprit à Catherine les prières et la mit au courant des divers exercices de piété usités dans la mission tant pour les jours de fête que pour les jours ordinaires. Catherine appréciait grandement la grâce que Dieu lui avait faite en la retirant du pays des infidèles où Dieu était si gravement offensé, de l'avoir préservée des périls **qui la** menaçaient lors de son évasion et de l'avoir **amenée** dans le village du Sault où elle voyait tant de **bons** Chrétiens. Tous les jours, même dans les plus grands froids de l'hiver, elle se rendait à l'église avant l'aurore et priait devant la porte de l'humble chapelle, laquelle à cette époque n'avait qu'un toit d'écorce, et elle n'en sortait qu'après avoir assisté à toutes les messes.

Elle ne mettait pas moins d'empressement à revenir à la chapelle pour la prière du soir, et, après que les autres en étaient sortis, elle continuait longtemps à prier, immobile, plus de cœur que de bouche et avec une ardeur merveilleuse. On eût dit qu'au lieu de croire à Jésus caché dans le sacrement,

elle l'y contemplait présent. Le feu qui consumait son âme, semblait parfois rayonner sur son visage. Elle restait à la chapelle les dimanches et jours de fête, et, si elle en sortait quelques instants pour prendre ses repas, elle y revenait de suite, tant elle avait de charme à jouir de la présence de Dieu et à s'entretenir avec lui.

Tout en se livrant au travail, elle se plaisait à tenir de pieuses conversations avec Catherina. Elles étaient convenues entre elles de ne s'entretenir que des choses de Dieu ; elles ne cessaient de rechercher ce qu'il fallait faire pour suivre les exemples des premiers Chrétiens et plaire à Dieu. Elles faisaient des réflexions sur l'injure que le péché fait à Dieu et sur la nécessité de la réparer en faisant des œuvres de pénitence. C'est ainsi qu'elle acquit une grande pureté de cœur. Néanmoins, elle se rendait compte de l'emploi de ses jours en censeur très sévère, et expiait ses fautes tous les samedis dans le sacrement de pénitence.

Chose étonnante, elle commençait par expier ses péchés en s'infligeant des coups avant de les déposer à l'église au pied du prêtre ; elle les pleurait avec des larmes abondantes et de profonds gémissements, quoique ce fussent des fautes très légères, mais elle les considérait comme très graves et se regardait comme chargée de péchés et très misérable.

Une conduite si édifiante ne permit pas aux missionnaires du Sault St-Louis de lui refuser la grâce de faire sa première communion, quoiqu'on ne l'accordât d'ordinaire qu'après de longues épreuves aux chrétiens Iroquois. Admise au banquet sacré, le jour de Noël, elle s'en approcha avec les sentiments de la foi la plus vive et de l'amour le plus tendre. Depuis, elle ressentit un nouvel empressement à se nourrir de la manne céleste, et les néophytes de la mission, admises au même bonheur, cherchaient à se placer près de Catherine, avouant qu'à son seul aspect elles se sentaient enflammées du désir d'aimer Dieu et de le recevoir dignement.





CHAPITRE SIXIÈME

Catherine accompagne à la chasse d'hiver sa sœur et son beau-frère — Comment elle sanctifia le temps qu'elle passa dans les bois — Son retour au village — Ses rapports avec une pieuse veuve nommée Thérèse.

A PRÈS les fêtes de Noël, le beau-frère de Catherine étant parti avec sa femme pour aller faire la chasse dans le bois, elle les y accompagna. Quoiqu'absente du village, elle continua à se livrer à la piété dans les forêts avec une ardeur non moins grande.

Elle commença par se tracer un règlement de vie, partageant son temps entre la prière et le travail. La prière se faisait le matin en commun ; puis, après avoir pris leur repas, les hommes allaient à la chasse de l'orignal ou du castor et ne retournaient que le soir à la cabane. Catherine s'était dressé un petit

oratoire auprès d'un ruisseau où les gens de la cabane allaient chercher de l'eau. Elle avait gravé le signe de la croix sur l'écorce d'un arbre et méditait sur les souffrances de Jésus-Christ. Là, elle suppléait à la messe qu'elle ne pouvait entendre et s'unissait d'intention à ceux qui l'entendaient au village. Elle priait son ange gardien (on l'a su d'une de ses compagnes) qu'il assistât à la messe pour elle et qu'il lui en communiquât le fruit. Dès que les hommes étaient partis pour la chasse, elle passait le jour à travailler, à couper le bois, à porter l'eau, à faire des colliers ouvragés de poil d'orignal, à préparer la nourriture qu'elle ne prenait le plus souvent elle-même que vers le coucher du soleil, encore avait-elle soin de mêler souvent de la cendre à ses aliments pour mortifier son goût. Pendant le travail, elle amenait adroitement la conversation sur des sujets de piété ; elle priait celles qui avaient des dispositions pour le chant de chanter quelques cantiques usités à l'église, ou de raconter quelque histoire de la vie des saints qu'elles avaient entendues dans les exhortations que les Missionnaires faisaient aux Sauvages.

Sa grande piété lui faisait trouver long le temps qu'elle passait dans les forêts ; elle avait hâte de retourner au village pour y entendre la parole de Dieu, assister à la sainte messe et rendre ses devoirs

à Notre-Seigneur présent dans la Sainte Eucharistie. Elle y retourna avec ses compagnons vers le dimanche des Rameaux. Elle résolut dès lors de ne plus jamais accompagner les chasseurs dans les bois, afin d'être toujours en la compagnie de Notre-Seigneur et d'avoir le bonheur de le recevoir.

Elle assista pendant la semaine sainte aux instructions données par les Missionnaires sur la passion de Notre-Seigneur. Elle ne pouvait retenir ses larmes en pensant aux souffrances terribles auxquelles le Fils de Dieu s'était condamné par amour pour nous, afin de racheter les hommes, de les délivrer de l'enfer et de leur ouvrir le ciel. Cet amour qu'elle avait pour Jésus crucifié n'était pas un amour spéculatif, mais il l'animait à partager ses souffrances, à porter la croix à sa suite, à être pour ainsi dire attachée à la croix avec lui et à se livrer à toute sorte de pratiques de pénitence, afin de rendre amour pour amour à cet aimable Sauveur qui s'est immolé par amour pour nous.

Cet esprit de pénitence lui fut inspiré surtout par son institutrice, la pieuse Anastasie, qui lui parlait souvent du feu inextinguible, des supplices épouvantables de l'enfer, supplices réservés aux pécheurs impénitents. Elle lui parlait aussi des grandes pénitences que les saints avaient faites, des pénitences

volontaires auxquelles se livraient les Chrétiens convertis de leur nation pour expier les péchés qu'ils avaient commis dans leur pays. Ces pieux entretiens la remplirent de courage pour persévérer dans les pratiques de pénitence qu'elle s'était imposée et dont nous aurons occasion de parler. Un accident qui lui arriva la confirma dans ce dessein. Un jour qu'elle abattait un arbre pour faire du bois de chauffage, l'arbre en tombant la frappa si rudement d'une de ses branches qu'elle tomba par terre et perdit connaissance au point qu'on la crut morte. Dès qu'elle eut repris l'usage de ses sens on l'entendit dire : " Seigneur, je vous remercie de m'avoir préservée dans cet accident et de m'avoir conservé la vie, je ne veux en user que pour vous servir et faire pénitence de mes péchés ".

Il y avait dans le village une chrétienne très fervente venue de chez les Onneiouts (Oneidas, suivant les Anglais). Elle s'appelait Marie-Thérèse Tekaiakentha. Elle avait été baptisée, mais était tombée dans l'ivrognerie après son baptême. Voici quelle fut l'occasion de sa conversion. En revenant de la chasse d'automne avec douze Sauvages, dont pas un seul n'avait été baptisé, ils se virent tellement pressés de la faim, qu'ils mangèrent plusieurs de leurs compagnons pour conserver leur vie. On com-

mença par un vieillard et on demanda à Marie-Thérèse si la religion chrétienne permettait de le tuer, vu qu'il avait cédé son droit à la vie....Elle n'osa répondre de peur qu'on ne la tuât elle-même pour épargner les autres. Elle ne pensa qu'au malheur qu'elle avait eu de venir à la chasse sans s'être confessée et promit que si elle avait le bonheur de revoir le village du Sault, elle se confesserait et changerait de vie. Elle tint parole, changea entièrement de vie et devint l'amie intime de Catherine. Voici quelle fut l'occasion de leur première entrevue. On était alors à bâtir la première chapelle au Sault St-Louis et le menuisier travaillait au plancher. Catherine et Marie-Thérèse se promenaient autour de l'Eglise et à l'intérieur sans se parler et sans s'être connues, mais l'esprit de foi qui les animait, les unit parfaitement.

Elles se saluèrent et se mirent à converser ensemble. Catherine demanda à Marie-Thérèse où les femmes se mettraient dans la chapelle. Celle-ci lui montra la place où elle croyait qu'elles devaient être. Catherine lui répondit : " Ce n'est pas cette chapelle en bois qui plaît le plus à Dieu : ce qu'il aime avant tout, c'est d'habiter dans notre cœur ; ce qu'il veut, c'est que nous lui préparions dans ce cœur une demeure digne de lui. Je ne suis pas digne d'être dans l'église avec

les autres, ayant eu si souvent le malheur de chasser Dieu de mon cœur ; je mériterais d'en être chassée". Elles s'entretinrent longuement ensemble, s'ouvrirent mutuellement leurs cœurs, parlèrent de leur vie passée. Ce fut alors que Marie-Thérèse se décida à accomplir la promesse qu'elle avait faite à Dieu lorsqu'elle s'était vue en danger d'être tuée dans le bois par ses compagnons de voyage pour être mangée. Elles se promirent de ne point se séparer, de s'aider mutuellement par de pieux entretiens à bien servir Dieu et à rechercher ce qui pourrait lui être le plus agréable. Elles tinrent fidèlement cette promesse et ne cessèrent d'entretenir l'une à l'égard de l'autre les sentiments d'une sincère et inviolable amitié.





CHAPITRE SEPTIÈME

Nouveau combat qu'a à soutenir Catherine et nouveau triomphe que remporte son amour pour la virginité — Esprit de pénitence qui régnait parmi les Chrétiens du Sault St-Louis — Catherine visite les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal — Elle fait vœu de virginité perpétuelle.

DIEU réservait à cette âme d'élite un nouveau et rude combat qui ne servit qu'à faire éclater davantage sa vertu et lui assurer un nouveau triomphe. Sa cousine essaya à son tour de gagner ce que ses proches n'avaient pu autrefois obtenir d'elle dans son pays, à savoir : de lui persuader de se marier, moins dans l'intérêt de Catherine que dans le sien propre. Cette femme ambitieuse ne doutait pas que celle qui était si haut placée dans l'estime de tous, ne vînt à trouver un parti distingué. De fait, elle avait fait choix d'un jeune homme pieux

et doué de toute sorte de bonnes qualités. Elle pensait par ce moyen pourvoir à l'avenir de Catherine et assurer son bonheur en même temps que le sien. Elle n'ignorait pas cependant quelles étaient ses intentions, et combien était grand son amour pour la vertu ; mais elle ne se découragea pas et se crut capable en lui parlant avec force de lui faire partager ses idées et de vaincre son obstination. Un jour donc elle vint la trouver et commença par lui faire des compliments sur le bonheur que lui faisait goûter la vie sainte qu'elle menait, sur l'estime dont elle jouissait dans le village où Dieu l'avait amenée dans des desseins de miséricorde, puis elle entra franchement en matière et lui demanda : As-tu réfléchi à ce que je te disais dernièrement ? — J'y ai réfléchi, répondit Catherine, et si tu veux que je te reconnaisse et t'aime comme une parente, ne me tiens plus de semblables propos — Et d'où te vient, ma cousine, cette manière de voir ? Pourquoi cette aversion pour le mariage que nos femmes, surtout les plus jeunes, ont coutume de désirer si fortement, puisque c'est par là qu'elles se procurent les vêtements et les aliments dont le corps a besoin ? Seras-tu capable toi seule de faire ce à quoi les autres n'ont jamais pensé ? N'est-ce pas de ta part un excès de présomption que de te croire, à l'âge où tu es, à l'abri des

pièges du démon et n'avoir rien à craindre pour ton salut ? Je suis âgée, ainsi que mon mari. Qui va prendre soin de toi quand nous ne serons plus ? Par pitié pour nous et pour toi-même, renonce donc à ton projet et suis mon conseil.

Catherine répondit en peu de mots, en la remerciant de ses bonnes intentions, et en lui disant que la chose étant sérieuse, elle désirait avoir du temps pour y réfléchir. Sa cousine, ne se contentant pas de cette réponse, appela à son secours la pieuse Anastasie qui avait sur Catherine l'ascendant d'une mère. Elle répondit aux instances qui lui furent faites, qu'elle ne voulait pas se marier. Elle alla aussitôt trouver le prêtre, lui raconta ce qui s'était passé. Le Missionnaire, après l'avoir consolée, lui conseilla de ne pas se hâter dans une affaire de si grande conséquence, mais de prier avec ferveur pour connaître la volonté divine. — Mon Père, répondit Catherine, j'ai assez délibéré : voilà longtemps que mon parti est pris. Je me suis consacrée entièrement à Jésus ; je l'ai choisi pour époux et lui seul m'aura pour épouse. Je ne crains pas la faim, je serai capable par mon travail de me procurer de quoi manger et me vêtir.

Après avoir prononcé ces paroles avec une sainte ardeur qui se reflétait sur son visage, elle se disposait

à se retirer, lorsque parut tout à coup Anastasie qui vint à son tour se plaindre de ce que Catherine ne voulait obéir ni à elle ni à sa sœur. Le Père leur fit des reproches de ce qu'au lieu de louer une si sainte résolution, comme elles l'auraient dû, elles la blâmaient. Catherine supplia plus tard le Père de venir à son secours, afin qu'elle pût tenir la promesse qu'elle avait faite à Notre-Seigneur de se donner entièrement à lui, et lui demander d'user de son influence auprès de sa cousine et d'Anastasie, afin de leur faire cesser leur opposition.

Le Missionnaire s'adressant à Catherine, lui dit : Mon enfant, ton dessein est sans doute bien louable, mais il faut prendre le temps d'y réfléchir. Penses-y pendant trois jours, prie le Seigneur de t'éclairer et de te faire connaître ce qu'il demande de toi. Et quand tu seras bien décidée, je me mettrai de ton côté et t'aiderai autant que je le pourrai. — Merci, mon Père, répondit Catherine ; j'y réfléchirai de nouveau. Elle sortit, et étant rentrée peu de temps après, elle dit : Mon Père, mon parti est pris, ma résolution est arrêtée, il est inutile d'y réfléchir plus longtemps. J'ai choisi pour époux Notre-Seigneur Jésus-Christ, et je veux n'appartenir qu'à lui seul. Le Missionnaire voyant dans sa manière d'agir l'inspiration du Saint-Esprit, lui dit : Sois tranquille, je

te viendrai en aide afin qu'on ne te pousse plus à te marier et que tu puisses en toute liberté suivre le genre de vie qui te plaît.

Après être sortie de ce combat pénible, Catherine remercia Dieu de l'avoir fortifiée et de lui avoir accordé la victoire. Quoiqu'étant malade, elle se livra avec une nouvelle ardeur au jeûne et aux pratiques de pénitence, ce qui ne l'empêchait pas de travailler comme les autres. A l'automne, ceux qui prenaient soin d'elle partirent pour la chasse. Le Missionnaire lui conseilla de les y accompagner, afin de reprendre des forces. Elle lui répondit : Mon Père, sans doute le séjour dans les bois fera du bien à mon corps, parce que j'y serai mieux nourrie et aurai moins de travail, mais mon âme y souffrira de la faim et s'y affaiblira. Au contraire, si je reste ici, mon corps aura à souffrir quelques privations, mais mon âme goûtera le vrai bonheur au pied de N. S. J.-C., que je pourrai visiter et recevoir dans mon cœur. Je tiens plus à la nourriture de sa grâce qui fortifiera mon âme et la fera vivre, qu'à la nourriture du corps. Elle resta donc au village tout l'hiver, se contentant de prendre de la soupe de blé d'Inde. Toute malade qu'elle était, elle ne cessait pas de s'infliger des privations et mortifications de toute sorte, se privant de tout ce qui pouvait contenter son goût et se livrant

même à de rudes flagellations, à l'exemple des saints. Il y avait alors une remarquable ferveur de piété dans la mission de St François-Xavier du Sault St-Louis. Comme dans toutes les chrétientés naissantes, on y voyait une merveilleuse et luxuriante efflorescence de la vie surnaturelle causée par une effusion abondante de l'Esprit de Dieu. Parmi les faits que nous allons citer, il en est plusieurs plus admirables qu'imitables. Les hommes qui jugent de tout par les sens et d'après l'esprit du monde, ne sont pas capables de les apprécier. Ce sera pour eux, dit saint Paul, une folie à laquelle ils ne comprennent rien ; ils blasphèment ce qu'ils ignorent. Mais les Chrétiens auxquels sont connues les opérations sublimes de l'Esprit-Saint, opérations qui ont éclaté dans l'histoire des martyrs et des saints pénitents, comprendront et admireront le courage et la générosité de ces fervents Chrétiens du Sault St-Louis. Après avoir souffert lui-même sur la terre, N. S. J.-C. impassible et glorieux dans le ciel, continue à souffrir dans ses membres. Suivant la parole de saint Paul, ils achèvent et complètent en leur chair ce qui manque à la passion de leur Chef, pour qu'elle leur soit appliquée et aussi pour le bien de son corps mystique qui est l'Eglise. Il fallait que, dans cette nation Iroquoise où le crime avait surabondé, la grâce de

Dieu appelée par des expiations volontaires vînt à surabonder. D'ailleurs, étant exposés à être soumis à toute sorte de tortures par leurs compatriotes infidèles dans le cas où ils seraient pris et emmenés dans leur pays, ces Sauvages convertis voulaient s'exercer d'avance à la souffrance et mériter la grâce de la persévérance.

Ils savaient bien que les péchés de leur vie passée étaient effacés par le baptême ; mais, connaissant par les lumières de la foi la gravité de l'offense commise contre Dieu, ils se traitaient eux-mêmes avec une pieuse cruauté. Ils étaient habitués à se ceindre les reins avec des ceintures de fer pendant plusieurs jours de la semaine, à se mettre le corps en sang par de fréquentes flagellations, à se rouler dans la neige, à y marcher pieds nus, et à se plonger dans l'eau glacée pendant l'hiver. Le désir ardent qu'ils avaient d'apaiser Dieu, poussa plusieurs d'entre eux au delà des bornes d'une sage discrétion et les Missionnaires se virent souvent obligés de les modérer. Ce n'en est pas moins un spectacle digne d'admiration. Quelle différence entre ces hommes jadis vicieux, ivrognes, méchants, et ces nouveaux chrétiens devenus chastes, tempérants, mortifiés, après leur baptême ! La religion catholique seule, par sa doctrine comme par le ministère de ses

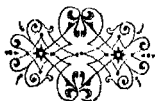
prêtres, et par la grâce attachée à ses sacrements, est capable d'opérer de tels changements. Ces faits sont à eux seuls une démonstration palpable de la réalité de l'ordre surnaturel. Nous verrons que peu d'années après la mort de Catherine Tekakwitha plusieurs des néophytes du Sault St-Louis, n'ayant pas voulu se rendre dans le pays de leurs ancêtres pour prendre part à la guerre qui se faisait alors entre les Iroquois et les Français, malgré la promesse qu'on leur avait faite de les y laisser librement pratiquer leur religion, furent pris par leurs anciens compatriotes, lorsqu'ils étaient à la chasse dans les bois, et emmenés dans le pays des Iroquois où ils furent cruellement martyrisés et sacrifièrent leur vie en témoignage de leur foi.

La piété des Chrétiens de la mission de St François-Xavier du Sault St-Louis resplendissait à la maison et au dehors dans leurs paroles, leurs œuvres et surtout dans l'assiduité et la ferveur admirable qu'ils apportaient à la prière. Catherine se distinguait parmi tous les autres par sa piété et par sa mortification. Elle s'attachait sans cesse à rechercher ce qui pourrait être le plus agréable à Dieu et à imiter ce qu'elle avait entendu dire des austérités pratiquées par les saints. Ayant eu occasion d'aller à Montréal et d'y passer quelques jours, elle vit les religieuses

de l'Hôtel-Dieu servir les malades avec charité et dévouement. S'étant informée qui elles étaient, elle apprit que c'étaient des Vierges qui avaient renoncé à leurs richesses et aux plaisirs du monde pour se consacrer à Dieu. Elle eut tout de suite la pensée de les imiter. De retour au village, elle alla trouver le Missionnaire et lui demanda de vouloir bien recevoir à l'Eglise la consécration qu'elle ferait à Dieu de son corps et de son âme, à l'exemple des Religieuses dont l'Evêque avait reçu la profession. Le directeur de sa conscience s'opposa d'abord à sa demande, parce que c'était une chose nouvelle et inouïe chez les Sauvages; mais, après avoir réfléchi et considéré la vie vraiment angélique de Catherine, il jugea sans hésitation que cette pensée ne lui avait été inspirée que par le Saint-Esprit et se rendit enfin à sa pieuse demande.

Le jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge, vers 8 heures du matin, tandis que le Missionnaire célébrait le saint sacrifice à l'autel en présence des Sauvages et que les néophytes s'approchaient de la table sainte, Catherine fit publiquement le vœu de virginité et conjura la Sainte Vierge de présenter elle-même à son divin Fils le sacrifice qu'elle lui faisait d'elle-même et la résolution qu'elle prenait de marcher sur les traces de la Reine des Vierges.

Elle pria longtemps avec ferveur. A partir de ce jour, Catherine ne fut plus que de corps sur la terre ; sa conversation était au ciel et sa vie se rapprocha de celle des Anges. La terre ne lui parut plus qu'un lieu d'exil qu'elle avait hâte de quitter pour être réunie à Dieu, seul objet de son amour.





CHAPITRE HUITIÈME

Violente maladie de Catherine — Tableau abrégé de ses admirables vertus — Sa dévotion pour Jésus crucifié, ses austérités, son obéissance, son humilité, sa patience, sa pureté angélique — Son affection pour la Reine des Anges — Son amour pour Jésus présent dans l'Eucharistie, source de sa sainteté.

ON peut dire que la vie de Catherine avait été une maladie continue depuis son bas âge. Elle ne regardait pas comme une incommodité un mal qu'elle avait aux yeux depuis l'âge de 4 ans, un mal de tête presque continu, un mal d'estomac accompagné de vomissements qu'elle eut la dernière année de sa vie. La joie qu'elle avait de se voir hors du pays des Iroquois, les consolations célestes dont Dieu la comblait lui faisaient compter pour rien les souffrances qu'elle éprouvait, et son assiduité au travail lui faisait trouver les jours fort

courts. L'air gai et riant de son visage faisait croire qu'elle ne souffrait pas au plus fort de ses maux.

Ses infirmités allant toujours en augmentant, elle fut attaquée d'une fièvre lente qui la fit tomber en langueur. Mais plus la chair s'affaiblissait en elle, plus les forces de l'âme augmentaient, et elle ne pensait qu'aux moyens à prendre pour plaire à Dieu et acquérir la sainteté. Elle se consolait par les pieux entretiens qu'elle avait avec Thérèse et Anastasie, ses deux amies avec qui elle était en parfaite conformité de sentiments. Elles s'entretenaient de l'amour de N. S. J.-C., de sa passion et de sa mort, de la bonté qu'il nous témoigne en se donnant à nous dans la sainte communion. Malgré ses souffrances, elle consacrait tous les jours un temps considérable à la prière et passait une grande partie de la journée à l'Eglise, immobile, à genoux ou appuyée sur les banes, quand elle ne pouvait faire autrement. On voyait, aux larmes qui inondaient son visage, les sentiments ardents dont son cœur était rempli.

Elle avait une grande dévotion pour Jésus crucifié. Elle portait sans cesse un crucifix suspendu à son cou et elle le baisait jour et nuit avec une admirable expression d'amour. Ce n'est pas assez de dire qu'elle portait la croix au cou : elle portait dans tout son corps, ainsi que le dit l'Apôtre Saint-Paul, la

mortification du Christ. Il serait difficile de trouver une si grande innocence de mœurs jointe à une si grande austérité de vie. Elle affligeait sa chair par les veilles, les travaux, le froid, la faim, le fer, le feu, les fouets, les ceintures de fer. Elle demanda un jour à son amie Anastasie ce qu'elle pensait être le plus grand tourment que l'on pût offrir à Dieu pour lui témoigner son amour : C'est le feu, dit celle-ci. — Telle est aussi mon opinion, répondit Catherine. La nuit suivante, tandis que les autres étaient dans la cabane, livrés au sommeil, elle se brûla les jambes, à peu près de la même façon que les Sauvages ont coutume de brûler leurs prisonniers, et aussitôt elle se rendit près de la porte de la chapelle pour offrir à J.-C. ses remarquables insignes de sa servitude volontaire.

Ayant un jour entendu dire que quelques Saints s'étaient roulés le corps nu parmi les épines, elle se rendit dans la forêt, y ramassa de grandes épines, et la nuit suivante, après avoir, suivant sa coutume, prié longtemps, elle répandit ces épines dans son lit et se roula le corps une partie de la nuit parmi les épines, en pensant à la passion de J.-C., et elle recommença à le faire pendant quatre nuits, ce qui réduisit son corps à une extrême maigreur. Quelque soin qu'elle prît de cacher ses pratiques de pénitence

et de faire en sorte que Dieu seul en fût témoin, son amie Thérèse s'en aperçut et lui en fit des reproches. Elle lui dit qu'elle allait trop loin et qu'il y avait péché à s'imposer des pénitences semblables sans l'avis de son confesseur. Comme l'ombre du péché l'effrayait, elle se hâta de venir avouer sa faute au Missionnaire qui, tout en l'admirant en lui-même, lui fit des reproches et lui commanda de jeter ces épines au feu. Elle lui obéit incontinent, faisant par cet acte de renoncement à sa volonté un sacrifice plus méritoire que si elle eût enduré de grandes souffrances corporelles. Son humilité n'était pas moins admirable que son obéissance. Dans le temps même qu'elle excitait l'admiration de tous, elle se regardait comme la plus vile des créatures; elle s'appliqua à cacher les faveurs extraordinaires dont Dieu la comblait et rougissait de la moindre parole de louanges qu'on lui adressait. Autant elle se méprisait elle-même, autant elle estimait les autres et jamais on ne l'entendit dénigrer ou critiquer les autres, ni rien dire sur autrui en mauvaise part.

Quoiqu'étant d'une faible santé, elle avait toujours le visage serein et supporta avec une grande tranquillité toutes les douleurs et la longue fièvre qui précédèrent sa mort. Maîtresse d'elle-même, elle endurait avec une patience invincible les disputes,

les querelles, les reproches, la dureté de ses proches ; il n'y eut qu'une circonstance où elle laissa paraître une certaine émotion : ce fut lorsqu'on voulut le marier contre son gré.

Elle se distingua surtout par une chasteté angélique qui fit qu'elle ne ressentit jamais ni dans l'âme, ni dans le corps, le sentiment de la passion impure. Quand on l'interrogea sur ce sujet la veille de sa mort, elle l'affirma positivement, attribuant cette faveur insigne à la Reine des Vierges qu'elle avait choisie pour Mère, dès qu'elle l'eut connue. Elle avait résolu de l'imiter, et toute sa vie elle eut envers elle le plus ardent amour. Toujours elle portait Marie dans son cœur ; son nom était fréquemment sur ses lèvres ; elle ne cessait de publier ses louanges, récitait avec dévotion le chapelet, célébrait ses fêtes avec une singulière piété et s'y préparait par des prières et des mortifications. Tel est le tableau abrégé que trace de ses vertus le P. Chollenec, l'un de ses confesseurs. Le P. Chauchetière entre dans de plus longs détails, mais ce que nous avons dit peut suffire pour donner une idée de la carrière pleine de mérites de cette sainte fille.

Où puisait-elle ce courage, cette ferveur de dévotion ? Ses biographes nous apprennent qu'elle puisait toutes ces vertus à la source des eaux vives de la

grâce, à cette source que le Sauveur du monde a ouverte pour nous dans le très Saint Sacrement de l'Eucharistie. Elle le recevait souvent, après s'y être préparée avec soin et goûtait de nouvelles délices, à la source même des délices. Elle conservait le souvenir du très Saint Sacrement qu'elle ne pouvait oublier, même au milieu de ses plus grandes souffrances. Lorsqu'elle était en santé, elle se plaisait à lui rendre de fréquentes visites. On la vit même pendant sa maladie se traîner jusqu'à la chapelle pour y faire de ferventes prières. La sainte communion avait opéré en son âme une transformation totale, en la remplissant des pensées, des affections, des sentiments de N. S. J.-C. ; elle ne vivait plus de sa vie, mais de la vie de J.-C.





CHAPITRE NEUVIÈME

Catherine reçoit les derniers Sacrements — Son agonie et sa mort — Vénération qu'on lui témoigne de toutes parts — Ferveur extraordinaire de piété dans le village du Sault après sa mort — Nombreux miracles dus à son intercession.

LA maladie de Catherine suivait une marche progressive qui devenait de plus en plus alarmante. Ce fut le dimanche des Rameaux, de l'année 1680, que l'on s'aperçut que le terme fatal approchait. Le mardi de la semaine sainte, on jugea à propos de lui administrer le saint Viatique. Quand on le lui annonça, cette nouvelle lui causa la plus vive joie. C'était alors l'usage au village du Sault, lorsqu'on donnait la communion aux malades, de les porter à la chapelle sur une natte d'écorce. Catherine étant trop faible pour être ainsi transportée, on crut devoir faire en sa faveur une exception à la règle établie.

Ce fait extraordinaire dans le village attira une grande foule qui désirait faire escorte au Saint Sacrement et voir mourir une sainte et se recommander à ses prières. Le prêtre étant entré dans sa cabane, on fit pour elle la confession générale. Elle renouvela en sa présence la donation qu'elle avait faite d'elle-même à Dieu et le remercia de toutes les grâces qu'elle avait reçues depuis son baptême, en particulier de lui avoir conservé l'intégrité de son corps. Le prêtre faisant violence à son humilité, l'obligea d'adresser quelques mots d'exhortation à la foule qui se pressait autour de son lit de mort ; elle se rendit à ce désir et employa le temps qui lui resta à vivre à cet exercice de charité, et dans des actes continuels d'amour de Dieu, tant que ses forces le lui permirent.

Le mercredi saint, qui fut le dernier jour de sa vie, elle reçut l'Extrême-Onction. Après avoir reçu ce sacrement, elle s'entretint avec son amie Marie-Thérèse Tekaiakentha et lui fit ses adieux, lui recommandant de persévérer dans ses bonnes résolutions, et lui promettant de prier pour elle quand elle serait au ciel. Pendant qu'on lisait les prières de la recommandation de l'âme, elle avait le visage tourné vers le ciel. Elle perdit l'usage de la parole et conserva l'ouïe jusqu'au dernier soupir. Elle ne

cessa de s'unir aux prières qu'on faisait pour elle et aux invocations des Saints Noms de Jésus et de Marie qu'on lui suggérait. Elle s'éteignit tranquillement le même jour à l'âge de 24 ans. Les Sauvages réunis dans sa cabane lui donnèrent toute sorte de marques de vénération ; tout le village fut rempli de l'odeur de sa vertu et de la réputation de sa sainteté. Lorsqu'ils se réunirent à la chapelle pour la prière du soir, suivant leur coutume, le Père Chollenee fit son éloge et leur montra quel trésor Dieu leur avait donné dans la personne de cette pieuse fille et quelle perte ils avaient faite.

On ne pouvait se lasser de regarder son visage qui parut comme transfiguré par la beauté surnaturelle que donne la sainteté. Deux Français de Laprairie étant venus au Sault, entrèrent dans la cabane où se trouvait Catherine et crurent d'abord, en la voyant, qu'elle dormait paisiblement. Quand on leur apprit que c'était une pieuse fille qui venait de mourir, ils rentrèrent dans la cabane, se mirent à genoux près du lit où elle était étendue et se recommandèrent à ses prières. Ils se chargèrent eux-mêmes de lui procurer un beau cercueil où elle fut déposée ; mais tout le monde avait tant de plaisir à la voir, qu'on laissa son visage découvert jusqu'à ce qu'on l'eut inhumée. Ses obsèques, qui se célébrèrent le lende-

main, furent à la fois un jour de deuil et de réjouissance. On s'attristait de l'avoir sitôt perdue, mais on se réjouissait dans l'espérance d'avoir une puissante protectrice dans le ciel.

Dieu ne se contenta pas de glorifier cette humble fille dans le ciel : il voulut aussi la glorifier sur la terre. Tous les Missionnaires Jésuites qui ont passé au Sault l'ont admirée et invoquée. Mgr l'Evêque de Québec étant venu au Sault avec M. le marquis de Denonville vinrent prier sur le tombeau de celle que Monsieur le Marquis appela la Geneviève du Canada. Plusieurs habitants des paroisses voisines du Sault venaient tous les ans y chanter une messe solennelle de la Sainte Trinité pour se recommander à Catherine Tekakwitha. M. Remy, curé de Lachine, ayant été averti par ses paroissiens de cette coutume et ayant répondu qu'il ne croyait pas devoir autoriser par sa présence un culte public que l'Eglise n'avait pas encore permis, tomba dangereusement malade dès le même jour et fut guéri subitement dès qu'il fit vœu de suivre l'exemple de ses prédécesseurs. M. Geoffroy, curé de Laprairie, a dit qu'il était témoin oculaire des merveilles que Catherine faisait dans sa paroisse et qu'il était prêt à les publier partout. Entre les événements qui suivirent la mort de Catherine, le Rév. Père Chollence mentionne

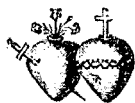
comme un des plus merveilleux la piété fervente qu'on vit dans toute la mission de St François-Xavier du Sault St-Louis. On n'entendait dans toutes les loges des Sauvages que des exhortations ferventes à la piété chrétienne, exhortations faites non seulement en paroles, mais beaucoup plus par les œuvres. Des gens mariés se séparèrent d'un mutuel accord, plusieurs jeunes veuves vouèrent la continence perpétuelle. D'autres firent la même promesse au cas où leurs maris mourraient avant elles, et elles tinrent dans la suite cette promesse.

Il arriva même que deux jeunes filles, âgées de 15 ans, croyant ne pouvoir rien faire de plus agréable à Dieu et à sa servante que de se vouer à la virginité, prièrent Catherine de les aider à réaliser leur dessein. Elles éprouvaient un obstacle insurmontable de la part de leurs parents qui leur avaient dit qu'ils n'y consentiraient jamais. Alors elles se mirent à demander avec ferveur à Catherine de leur obtenir la grâce de mourir, s'il ne leur était pas possible de vivre en cet état, comme elles le désiraient. Cette pieuse et héroïque demande fut exaucée, il est du moins permis de le croire. En effet, peu de temps après, à la grande surprise de tout le village, elles furent retirées de ce monde.

Il y eut aussi à la mort de Catherine un grand

zèle parmi les Sauvages pour les mortifications corporelles ; ils se livrèrent avec ardeur aux pratiques que nous avons mentionnées ci-dessus et s'infligèrent à l'envi des macérations que l'on rencontrerait à peine dans les monastères les plus rigoureux. Six mois environ après la mort de Catherine, Dieu se mit à la glorifier par l'éclat des miracles qu'elle fit en quantité presque innombrable dans tout le Canada. La poussière même prise sur son tombeau a servi de remède pour guérir toute sorte de maladies. On affluait de tous les lieux de la colonie, afin de rendre à Dieu des actions de grâces pour les bienfaits reçus par l'intercession de Catherine et vénérer ses reliques. Ses images, la simple invocation de son nom, la simple promesse d'un pèlerinage à son tombeau, le contact de sa couverture et de ses vêtements et des objets qui avaient été à son usage, opéraient des guérisons. Le P. Chollenece cite deux certificats, l'un signé par M. l'abbé de La Colombière, Grand vicaire de Québec et Conseiller clerc au Conseil de la Nouvelle-France, l'autre signé par M. Duluth, capitaine d'une compagnie d'infanterie. Tous deux déclarent expressément qu'étant venus prier au tombeau de Catherine Tekakwitha, ils avaient obtenu par son intercession la guérison complète de graves maladies.

Les Pères Jésuites, missionnaires du Sault St-Louis, reçurent de France plusieurs lettres où on leur annonçait que Catherine Tekakwitha était venue au secours de plusieurs qui imploraient son assistance. Le P. Chollenee ajoute que parmi tous les miracles opérés par elle le plus grand de tous, suivant son opinion, est Catherine elle-même qu'il appelle la véritable thaumaturge du nouveau monde. Sans doute, tous ces faits miraculeux n'ont pas été soumis à une enquête juridique ; mais en présence de ce concours des peuples au tombeau de Catherine et des affirmations de tant de prêtres et laïques distingués par leur science et leur piété, on ne peut s'empêcher de reconnaître que Catherine Tekakwitha est morte en odeur de sainteté et qu'elle a obtenu des grâces signalées à ceux qui ont eu confiance en son intercession.





CHAPITRE DIXIÈME

Exhumation du corps de Catherine et conservation de ses reliques — Les miracles cessent, mais sa réputation de sainteté se maintient — Croix et monument érigés à la place où elle fut inhumée — Dessenin de la Providence en donnant aux sauvages chrétiens du Canada un modèle et une protectrice dans la personne de Catherine Tekakwitha.

NOUS avons vu se réaliser en Catherine la promesse faite par le Sauveur : celui qui s'humilie sera exalté. Si quelqu'un me sert, il sera honoré par mon Père. Il y a eu dans le village du Sault St-Louis des chefs qui se sont fait un nom dans la guerre, ont été d'habiles diplomates. Ils ont eu à traiter d'affaires importantes avec les gouverneurs du Canada, et ont fait parler d'eux pendant leur vie. Depuis qu'ils ne sont plus, le nom de la plupart d'entre eux est oublié, tandis que le nom

de Catherine Tekakwitha est connu non seulement en Canada, mais au delà des mers.

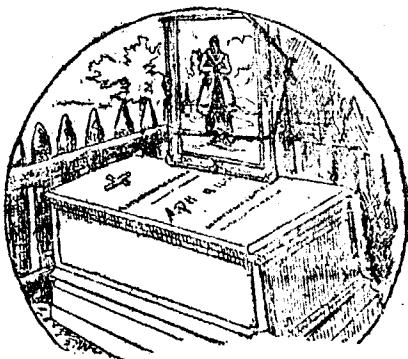
Le corps de cette pieuse fille fut enseveli au pied de la croix près de laquelle elle aimait à venir prier sur les bords du grand fleuve. Le P. Chauchetière dans sa vie de Catherine dit qu'il fut plus tard placé dans la chapelle du village. Le village ayant depuis cette époque changé trois fois de site, il est probable que ses reliques furent déposées dans une boîte conservée à la sacristie. Cette boîte est conservée encore actuellement dans la sacristie de l'église du Sault St-Louis ; elle contient une partie de ses ossements, la tête ayant été donnée à la mission Iroquoise de St-Régis, fondée plus tard. Cette église ayant été détruite dans un incendie, ce précieux dépôt disparut. L'authentique des reliques de Catherine, conservé dans cette boîte, ayant été demandé par Mgr Hubert, Evêque de Québec, et n'ayant jamais été renvoyé au Sault, on sait seulement par une tradition orale que se sont transmise les Missionnaires du Sault St-Louis, que cette boîte contient les reliques de Catherine Tekakwitha. On a distribué souvent des fragments de ces reliques à des prêtres et à des laïques tant du Canada que des Etats-Unis et de la France qui ont exprimé le désir d'en recevoir.

Nous ne saurions dire à quelle époque a cessé le concours de peuple qui accourut au tombeau de Catherine. Tout ce que nous savons, c'est que ce concours s'est continué pendant plusieurs années et que cette confiance des peuples dans l'intercession de Catherine a été récompensée par de nombreux miracles. Depuis longtemps déjà il n'est plus question de faits miraculeux dus à l'intercession de Catherine Tekakwitha, mais la réputation de sainteté, de la Vierge Iroquoise s'est conservée jusqu'à nos jours. Nous allons citer quelques faits à l'appui.

Voici ce que nous lisons dans une notice historique sur la paroisse de Laprairie. Pour tout souvenir de la présence des Iroquois en ce lieu (les bords de la Rivière du Portage) et de la vie édifiante de la célèbre néophyte Catherine Tekakwitha, on voit sur la rive du grand fleuve une grande croix qui remplace celle plus petite au pied de laquelle Catherine aimait à venir prier chaque jour. Ce fut le 23 juillet 1843 que se fit avec grande solennité et au milieu d'un concours nombreux des Sauvages du Sault St-Louis et des habitants Canadiens des environs la bénédiction de cette croix que l'on voit aujourd'hui. Il y eut dans cette circonstance trois sermons : M. le Grand Vicaire Hudon, chanoine de la cathédrale de Montréal, prêcha en anglais M.

Joseph Marcoux, Missionnaire du Sault St-Louis, en iroquois et le Père Martin, Jésuite, en français. Cette croix ayant été abattue par le vent, les habitants de Laprairie en firent faire une nouvelle, qui fut bénie le dimanche soir, 5 octobre 1884, par le Révérend Monsieur Bourgeault, curé de Laprairie, en présence d'un nombreux concours de Sauvages du Sault et de Canadiens de Laprairie et de St-Constant. Le R. Père Burtin, O. M. I., alors missionnaire du Sault St-Louis, successeur du R. P. Antoine, O. M. I., devenu plus tard Provincial du Canada ; puis Assistant du Supérieur général des Oblats de M. I., prêcha en français et en iroquois.

Une démonstration plus imposante eut lieu le 30 juillet 1890. Le révérend Monsieur C. A. Walworth, curé de l'église Ste-Marie, dans la ville d'Albany (Etats-Unis), avait eu occasion de visiter souvent le village de Funda, situé au côté nord de la Rivière des Mohacks, nommé autrefois Caughnawaga (Etat de New-York), situé non loin d'Albany. C'était dans ce village que Catherine avait été baptisée et avait séjourné avant de se rendre à l'autre Caughnawaga situé près de Montréal. M. Walworth ayant vu la modeste croix en bois érigée au lieu où Catherine avait été inhumée, conçut la pensée d'ériger en son honneur un monument splendide destiné à perpétuer



la mémoire de cette pieuse fille. La tombe est un parallélogramme en granit surmonté d'une moulure dépassant quelque peu la surface de la pierre. On y lit l'inscription suivante :

KATERI TEKAKWITHA

Apr 17, 1680

Onkwewoneke Katsitsiio

Teotsitsianekaron

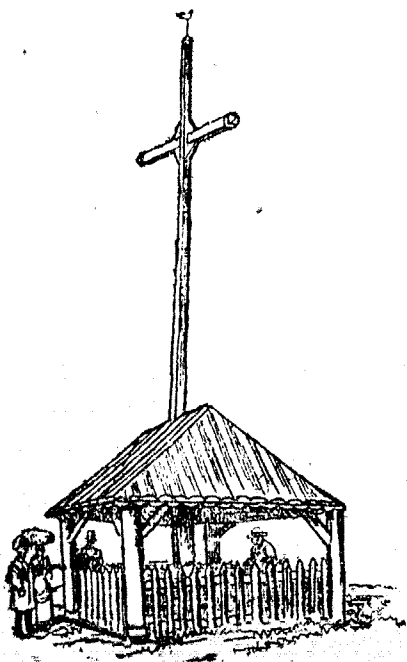
Ce qui veut dire :

KATERI TEKAKWITHA, *Avril 17, 1680*

Le lis des Mohacks

(Mot à mot la belle fleur qui s'est épanouie
chez les Sauvages).

Le sarcophage de granit est entouré d'une belle palissade et recouvert par un toit incliné fait de gros morceaux d'écorce ; le tout est surmonté d'une grande croix qui peut être vue à distance et a pour le moins 15 pieds de hauteur. Ce monument, dû à la générosité du révérend Monsieur Walworth, coûte environ mille piastres.



Le mardi 30 juillet 1890, dans l'après-midi, trois Evêques: Mgr-Fabre, Archevêque de Montréal; Mgr Gravel, Evêque de Nicolet, et Mgr McNierny, Evêque d'Albany (Etats-Unis), environ 60 prêtres et une foule évaluée à plus de 2000 personnes, Français Anglais et Iroquois, se rendirent en bateau et en voiture à la Tortue, près de la Rivière du Portage. Mgr l'Evêque d'Albany, dans le diocèse duquel Catherine Tekakwitha était née et avait été baptisée, près d'Auriesville, à *Funda*, (autrefois Ossernenon) fut gracieusement invité à faire la bénédiction du monument. Après la bénédiction, le Rév. Père Drummond, Jésuite, parla en français, puis en anglais, des vertus de Catherine Tekakwitha, en appuyant sur la *sagesse de sa folie apparente et sur la puissance de sa faiblesse*. Le Rév. Père Burtin fit ensuite en langue iroquoise une allocution dans laquelle il exhorta les Sauvages présents à cette cérémonie à imiter les vertus de Catherine et à s'attacher à l'Eglise catholique, qui seule produit la sainteté. Les Sauvages exécutèrent quelques jolis cantiques, puis l'un d'entre eux, le docteur Patton (Ignace Ostawenserahes) lut en Iroquois, puis en anglais une adresse à laquelle Mgr l'Evêque d'Albany, qui parle bien le français, répondit avec beaucoup d'entrain.

Voici la traduction de cette adresse :

A Sa Grandeur Mgr McNierny, qui a béni le monument de Catherine; à Leurs Grandeurs Mgr Ed. Charles Fabre, notre vénéré Archevêque et Mgr Elphège Gravel, Evêque de Nicolet, et au R. Père C.-A. Walworth, Recteur de Ste-Marie Albany, qui a élevé le présent monument à la gloire de Catherine Tekakwitha.

Messeigneurs, Révérend Monsieur,

Je viens au nom de la nation Iroquoise de Caughnawaga vous exprimer les sentiments qui nous sont commandés par la cérémonie à laquelle nous venons d'assister. Car s'il est quelqu'un que la fête présente intéresse, c'est d'abord notre peuple qui se glorifie d'avoir possédé dans ses rangs l'héroïne du jour, Catherine Tekakwitha. Elle est la gloire de votre peuple. Et ce monument érigé à l'endroit où elle fut enterrée et béni par l'Eglise nous dira à nous et à nos descendants ce qu'a été Catherine; il rappellera ses vertus et nous apprendra que nous devons l'imiter.

Cette pierre nous rappelle les gloires du passé, c'est-à-dire les miracles nombreux et éclatants qui se sont opérés sur son tombeau. Cette pierre est un gage pour l'avenir et nous permet d'espérer que nous ou nos enfants nous réunirons de nouveau en ce lieu, pour prendre part à de nouvelles fêtes où nous pourrons honorer notre compatriote du titre de Bienheureuse.

Telle a été sans doute l'intention vénérable du prêtre à la générosité duquel nous devons ce monument. Il avait manifesté ce désir en étant un des premiers à demander à l'Épiscopat américain que la cause de béatification de Catherine Tekakwitha, en même temps que celle des Martyrs le P. Jogues et du Frère René Goupil soit portée auprès du Saint Père.

Qu'il lui plaise d'accepter notre profonde reconnaissance en retour de la nouvelle marque de prédilection qu'il a témoignée à notre bonne Catherine en lui faisant ériger ce monument. Nous exprimons aussi nos remerciements au prélat qui l'a béni. Il lui appartenait de consacrer par la prière de l'Eglise le lieu de la mort de Catherine. Car ce lis que le divin Maître a cueilli ici pour le porter dans le jardin du ciel, avait été planté et avait fleuri dans le diocèse d'Albany. Ce lis a été cultivé par les révérends Pères Jésuites auxquels nos ancêtres sont redevables de la vraie foi. Voilà pourquoi il nous a fait plaisir d'entendre un Père de la Compagnie de Jésus nous faire l'éloge de Catherine.

Enfin, la fête de ce jour a été rehaussée par la présence de notre vénéré Archevêque et de son collègue, Mgr de Nicolet, d'un nombreux clergé, d'un grand nombre de personnes accourues de loin.

Cette circonstance nous fournit l'occasion de témoigner notre attachement à l'Eglise de Rome, la seule vraie Eglise de J.-C., et notre soumission filiale à notre premier pasteur.

A la vue de ces peuples divers unis par le même sentiment d'admiration au pied du monument de Catherine, l'humble Vierge Iroquoise, nous reconnaissons que l'Eglise catholique est la seule qui produise la sainteté. Puissions-nous être de plus en plus fidèles à son enseignement et à sa direction ! Dieu nous fasse cette grâce et, dans cet espoir, nous sollicitons la bénédiction de Mgr l'Archevêque.

LES INDIENS IROQUIOIS DE CAUGHNAWAGA.

Dans cette adresse, il est fait allusion à la demande adressée par les Pères Jésuites au Saint Siège, pour l'introduction de la cause de béatification du Père Isaac Jogues, S. J., du Frère convers René Goupil, S. J., et de Catherine Tekakwitha, demande à laquelle les Pères du troisième Concile plénier de Baltimore, tenu en 1884, ont souscrit en y ajoutant une pétition formelle.

Ces désirs et ces espérances se réaliseront-ils un jour ? Catherine Tekakwitha sera-t-elle glorifiée par l'Eglise et placée sur les autels ? C'est le secret de

Dieu, mais il nous semble que ce n'est pas en vain que la Providence a permis que son tombeau soit si glorieux et qu'elle ait opéré tant de miracles. Sans doute, le Saint-Siège ne se contenterait pas des miracles passés dont il serait difficile de constater l'authenticité à la suite d'une enquête canonique, enquête à laquelle le Saint-Siège procède avec une si sage lenteur. Mais il n'est pas impossible, si la confiance dans l'intercession de Catherine Tekakwitha se réveille parmi les fidèles, qu'elle n'opère de nouveaux miracles faciles à constater.

Pour nous, il nous semble que le dernier mot de la Providence n'a pas encore été dit à ce sujet. Nous aimons à espérer que dans ces temps où la Juiverie liguée à la franc-maçonnerie d'une part, le fanatisme protestant de l'autre travaillent avec tant d'ardeur à arracher à l'Eglise l'âme des jeunes générations sauvages par les écoles protestantes ou athées, Dieu permettra au temps opportun la glorification de Catherine Tekakwitha pour rattacher de plus en plus à l'Eglise catholique les Sauvages du Canada et pour les sanctifier en mettant sous leurs yeux un si admirable modèle de toutes les vertus.

Qu'il nous soit permis de citer un fait où nous voyons un signe non équivoque de la protection de Catherine sur la mission du Sault St-Louis, dans

laquelle se sont passés 33 ans de notre vie. Sans doute cette population a beaucoup dégénéré de la vertu de ses ancêtres, mais elle a conservé un profond attachement à la foi catholique. Malgré les efforts inouïs tentés par une certaine secte qui a voulu s'imposer aux Sauvages du Sault St-Louis; malgré toute sorte d'intrigues dont le récit serait long à faire, le village du Sault est resté catholique. On n'a eu à déplorer dans ces dernières années que la défection de trente personnes environ, y compris plusieurs enfants. Le nombre des apostats est resté stationnaire depuis près de 5 ans et ne semble pas devoir augmenter. C'est un résultat minime pour une population d'environ 2000 âmes.

Cette antique mission a depuis quelque temps subi de grandes transformations; le costume sauvage disparaît peu à peu, la plaie du luxe s'y est introduite, les Sauvages n'ont plus de Chefs mais un conseil municipal présidé par un maire et sans le contrôle de l'agent des Sauvages. Plaise au ciel que ce changement de régime, fait suivant nous un peu trop prématurément, n'ait que de bonnes conséquences. Le progrès et la civilisation ont sans doute un beau côté, mais il n'est pas rare qu'ils amènent la décadence morale à leur suite. Puissent les Sauvages

du Sault St-Louis rester toujours dignes de leurs ancêtres, dignes de la bonne Catherine Tekakwitha qui sera à jamais leur modèle !





NOTICE

SUR

PLUSIEURS SAUVAGES MARTYRS

OU MORTS EN ODEUR DE SAINTETE

QUAND la mission du Sault St-Louis se forma, plusieurs familles sauvages du pays des Iroquois vinrent s'y établir pour y professer le christianisme plus librement et se mettre à l'abri de la séduction des idolâtres. Ces derniers en furent irrités et déclarèrent ennemis de la patrie les Iroquois chrétiens qui les avaient abandonnés. J'étais résumer les détails données à ce sujet par le P. De Charlevoix. Quoique la haine de la religion ne soit peut-être pas le motif principal de la mort qu'on leur fit subir, on peut en un certain sens les considérer comme martyrs.

ETIENNE TEKANNENNAKOKHA (1690)

Le premier est Etienne Tekannennakoha. Il était venu au Sault St-Louis avec sa femme, une belle-sœur et 6 enfants, n'étant âgé que de 35 ans. Il y reçut le baptême et mena dans cette mission une vie très édifiante. Au mois d'août 1690, il partit pour la chasse d'automne accompagné de sa femme et d'un autre Sauvage. Ils furent pris au mois de de septembre par un parti de Goyoguens (Cayagas en anglais) qui les lièrent et les emmenèrent à Onontaguè¹. Les habitants de ce village, ravis de joie d'avoir entre les mains des Chrétiens du Sault pour les tourmenter, vinrent au-devant d'eux armés de haches, de couteaux et de bâtons. Un de ces barbares, abordant Etienne, lui dit : Mon frère, tu es mort, n'impute ton malheur qu'à toi-même, puisque tu nous as quittés. Je suis chrétien, répliqua Etienne, et je me fais gloire de l'être ; je ne crains pas vos tourments et suis prêt à donner ma vie pour un Dieu qui a répandu son sang pour moi. Ces furieux se jetèrent alors sur lui, lui firent plusieurs incisions par tout le corps, lui coupèrent ensuite les doigts des

1.—Le village d'Onontaguè existe encore aux environs de Syracuse, Etat de New-York. Les Iroquois qui l'habitent sont tous protestants.

maines et lui arrachèrent les ongles.—Prie Dieu, lui dirent-ils.—Oui, je le prierai, répondit Etienne; et, levant ses mains liées, il fit comme il put le signe de la croix en prononçant les paroles. On lui coupa aussitôt la moitié des doigts qui restaient et on lui cria : Prie Dieu, maintenant. Il fit de nouveau le signe de la croix et on acheva de lui couper les doigts. On l'invita une troisième fois à prier après ce troisième signe de la croix faite avec la paume de la main, et on la lui coupa entièrement.

On conduisit ensuite les captifs au village, près d'un grand feu dans lequel on avait fait rougir des pierres. Comme Etienne refusa de chanter à la manière du pays, un de ces barbares lui enfonça bien avant dans la bouche un tison ardent, puis on l'attacha au poteau... Etienne jeta un regard tranquille sur ses bourreaux et leur dit : Réjouissez-vous de me brûler, ne m'épargnez pas, mes péchés ont mérité de plus grandes souffrances ; plus vous me tourmenterez, plus grande sera ma récompense dans le ciel. Ces paroles les rendirent furieux. Chacun prit, soit des tisons ardents, soit des fers rougis au feu et on lui brûla lentement le corps. Pendant ces tortures, Etienne resta tranquille, ne poussa pas un soupir et tint les yeux élevés au ciel. Ayant demandé un moment de repos qui lui fut accordé, il fit une

dernière prière, recommanda son âme à J.-C. et le conjura de pardonner à ses bourreaux, puis rendit son esprit à son Créateur. Sa femme à qui on avait, fait grâce de la vie fut emmenée comme captive mais resta ferme dans sa foi et une fois devenue libre, retourna au Sault St-Louis.

FRANÇOISE KONWANNHATENHA (1692)

Cette femme avait été baptisée par le P. Frémin à Onontaguè, sa patrie, d'où elle s'était retirée au Sault St-Louis. Un jour qu'elle se trouvait à la pêche dans les environs de Chateauguay, où demeurerait son second mari, vertueux chrétien, elle apprit que les ennemis avaient fait irruption au Sault St-Louis. Elle partit en canot avec deux de ses amies ; mais à un quart de lieu du village, leur canot se trouva investi par toute une armée d'Iroquois infidèles. Son mari eut la tête coupée et les trois femmes furent menées dans le camp.

Ces barbares commencèrent par se divertir à leur arracher les ongles et à leur faire fumer les doigts ensanglantés dans leurs calumets. Ses deux compagnes furent destinées à être captives. Quant à Françoise, on l'emmena à Onontaguè où une de ses

sœurs eut la cruauté de la livrer à la discrétion des anciens et des guerriers. Quand on l'eut fait monter sur l'échafaud, elle déclara hautement qu'elle était chrétienne et s'estimait heureuse de mourir dans son pays et de la main de ses proches, à l'exemple de Notre Seigneur J.-C. Ces paroles mirent en fureur un de ses parents qui était présent : il se jeta sur elle, lui arracha un crucifix qu'elle portait au cou et lui fit sur la poitrine une incision en forme de croix : Voilà, lui dit-il, la croix que tu estimes tant et qui t'a empêchée de quitter le Sault, quand je suis allé t'y chercher. — Je te remercie, répondit Françoise ; je pouvais perdre cette croix que tu m'as ôtée, mais tu m'en donnes une que je ne perdrai jamais, pas même à la mort. Puis elle se mit à parler avec une onction et une force remarquables, disant qu'elle était prête à souffrir et heureuse de son sort, exhortant ses persécuteurs à se faire chrétiens pour éviter le feu éternel de l'enfer, bien plus terrible que celui qu'ils allumaient pour la tourmenter. Elle leur déclara qu'elle leur pardonnait de bon cœur et priait le Maître de la vie de leur faire la grâce de se convertir. Ces paroles ne firent qu'accroître leur rage : ils la promenèrent trois jours dans les cabanes pour en faire le jouet de la populace ; le quatrième jour, ils la ramenèrent au poteau du supplice où ils

lui appliquèrent sur tout le corps des tisons brûlés et des canons de fusil tout rouges de feu, et cela pendant plusieurs heures sans qu'elle poussât le moindre cri. Puis, suivant la coutume barbare des Iroquois, ils lui enlevèrent la chevelure, lui jetèrent sur la tête de la cendre chaude et la détachèrent du poteau. Ils s'attendaient qu'elle se mettrait à courir en faisant des contorsions comme font les autres captifs ; mais elle se mit à genoux et, levant les yeux au ciel, offrit au Seigneur en sacrifice les derniers souffles de vie qui lui restaient. Les Iroquois se mirent aussitôt à lui jeter une grêle de pierres, et ce supplice mit fin à ses souffrances (1692).

MARGUERITE KAHARONKWAS (1693).

Marguerite Kaharonkwas naquit à Onontaguè et reçut le baptême à l'âge de 13 ans. Elle se maria peu après et eut 4 enfants, dont le dernier était encore à la mamelle lorsque vers l'automne de 1693 (elle était alors âgée de 24 ans), étant allée visiter son champ à un quart de lieue du fort du Sault St-Louis où elle s'était retirée, elle tomba entre les mains de 2 sauvages de son canton qui la conduisirent à Onontaguè.

Dès quelle y fut arrivée, on la conduisit sur une éminence proche du village ; plus de 400 sauvages y accoururent. On commença par lui arracher son enfant des bras, puis on lui donna tant de coups de couteau que son corps n'était qu'une plaie. On la conduisit ensuite dans la cabane d'une Française habitante de Montréal, laquelle était aussi en captivité. Pendant le peu de temps qu'elles passèrent ensemble, elles s'encouragèrent mutuellement à souffrir avec constance des supplices passagers qui devaient être suivis d'un bonheur éternel. Pendant qu'elles étaient à converser, une troupe de Sauvages vint chercher Marguerite pour la conduire au lieu de l'exécution. Elle fut liée au poteau et on lui brûla tout le corps avec une cruauté qui ne pouvait être inspirée que par la malice du démon. Elle endura ce long et rigoureux martyre sans donner aucun signe de douleur ; elle ne cessa d'invoquer les saints noms de Jésus, Marie, Joseph et de les prier de la soutenir dans ce rude combat qui dura depuis midi jusqu'au soleil couchant. Comme elle avait demandé un peu d'eau, elle se repentit bientôt de cette délicatesse ; et voulant, comme le Sauveur mourant, endurer le supplice de la soif, elle exigea que si elle en demandait encore on la lui refusât.

Quand on l'eut détachée du poteau, on lui enleva

la chevelure ; on lui couvrit la tête de cendres chaudes et on lui ordonna de courir, mais elle se mit à genoux et levant les yeux et les mains au ciel, elle recommanda son âme au Seigneur. On déchargea sur elle des coups de bâton ; un Sauvage prit même le poteau où elle avait été attachée et l'en frappa à la tête. Comme elle donnait encore quelques signes de vie, on jeta son corps sur un tas de bois où on mit le feu où elle fut bientôt consumée.

Trois jours après sa mort, on entendit pendant la nuit un cri de mort qui fit accourir tous les Sauvages au lieu d'où il partait. On y trouva un feu allumé et on vit un Sauvage se disposer à y jeter le fils de Marguerite Kaharonkwas, pour se venger sur lui d'un affront qu'il croyait avoir reçu des Français. Ils furent bien surpris et même attendris quand ils virent cet innocent qui n'avait qu'un an lever ses petites mains vers le ciel avec un doux sourire et appeler par trois fois sa mère, témoignant par un geste qu'il voulait l'embrasser. L'enfant ne fut pas livré aux flammes : un des plus considérables du village l'en délivra, mais ce fut pour le faire mourir d'une mort non moins cruelle. Il le prit par les pieds et l'élevant en l'air, il lui brisa la tête contre une pierre. Dieu avait exaucé la prière de sa mère qui, sans doute, avait demandé que son fils lui fût réuni

au plus tôt et préservé d'une éducation licencieuse qui aurait mis en danger son salut éternel.

ETIENNE AONWENTSIATEWET.

Ce néophyte de la mission du Sault, après avoir échappé au feu qui lui avait été préparé, fut pris par un parti d'Agniers qui le firent captif et l'emmenèrent dans leur pays. On lui laissa la vie sauve, mais il fut obligé de demeurer avec ses parents qui le sollicitèrent fortement de vivre suivant les coutumes de sa nation, c'est-à-dire de se livrer aux désordres d'une vie licencieuse. Loin de les écouter, il leur expliquait avec force et onction les vérités du salut ; mais voyant qu'il ne pouvait les décider à venir avec lui au Sault, il se décida à se sauver et à y retourner pour mettre en sûreté son salut. A peine était-il en chemin que le bruit de son départ se répandit. On se mit à sa poursuite et on voulut l'obliger à revenir sur ses pas. Le généreux Chrétien répondit qu'ils étaient maîtres de sa vie, mais qu'il aimait mieux la perdre que de risquer sa foi et son salut en restant parmi eux. Il demanda à ses bourreaux de lui donner quelques instants pour prier Dieu. Ils y consentirent, et le saint jeune homme

s'étant mis à genoux, remercia Dieu de la grâce qu'il lui faisait de mourir Chrétien et martyr ; il pria pour ses parents et pour ses bourreaux. Dès qu'il eut achevé, d'après les ordres qu'ils avaient reçus des anciens du village, ils lui fendirent la tête.

JEANNE KONWATSTARHA.

Jeanne Konwatstarha était la première compagne de Catherine Tekakwitha et la plus fidèle imitatrice de ses vertus. Elle était de la nation des Onneiouts (en anglais Oneidas). Elle fut mariée à un jeune Agnier de la mission de N.-D. de Lorrette. Mais son mari s'étant livré à l'ivrognerie et au libertinage, elle eut à endurer de sa part beaucoup de mauvais traitements. Cependant elle ne voulut jamais le quitter, dans l'espérance de le faire rentrer en lui-même ; elle ne cessa de prier pour sa conversion. Comme il avait des parents au Sault St-Louis, il s'y rendit et elle l'y accompagna, mais il ne changea pas de conduite et finit par renoncer à la foi et retourna chez les Agniers. Ce fut le seul endroit où elle refusa de le suivre. Elle se retira chez les parents de son mari, à Lorrette, dans l'espérance de le faire revenir de ses débauches ; mais elle apprit

après un an à peine que cet apostat avait été tué par des Sauvages à la suite d'une orgie.

Elle fut vivement touchée de cette mort. Quoique jeune encore, elle renonça au mariage et prit le parti d'aller passer le reste de ses jours auprès du tombeau de Catherine Tekakwitha, où elle vécut en veuve chrétienne et acheva de se sanctifier ; elle mourut peu après, en odeur de sainteté.

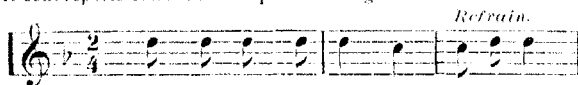
La seule peine qu'elle eut dans sa dernière maladie, c'est qu'elle laissait deux enfants encore en bas âge, exposés à marcher plus tard sur les traces de leur malheureux père. Elle demanda avec ferveur à Notre-Seigneur de ne pas séparer les enfants de la mère. Sa prière fut exaucée. Quoiqu'ils fussent tous deux en parfaite santé, ils tombèrent malades : l'un mourut avant sa mère, l'autre la suivit huit jours après qu'elle eut quitté ce monde.



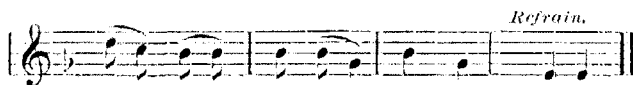


CHANT DE GUERRE DES IROQUOIS

Le crieur public du village chante d'abord seul ce qui suit, puis les deux *Ii* sont répétés comme refrain par tous les guerriers.

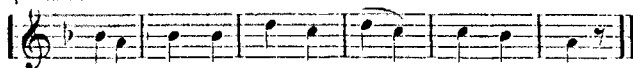


Tsia - ta - we - ia - ta - na, Ii,
 O - thon-wa - kai-onh - ne, Ii,
 Het - 'si - sewa-sera-wi - re, Ii,

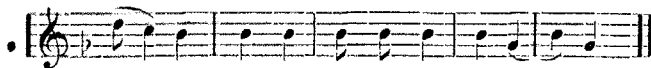


Se - was - ken - ra - keh - te, Ii.
 Io - nen - ras - no - renn, Ii.
 Ne - ki - ne - ko - ra, Ii.

Quand ils se mettent en marche les guerriers chantent tout le refrain qui suit :



Ii ken ne, Ii ken ne, Ii ken ne.



O - nen non wa - ionkwahten - tion - ha - tie,	} Ii ken ne [3]
To - kat non wa - se - wasken - ra - keh - te,	
To - kat - iah sken - nen te - ken - net - sion - kwe,	
Iah - te - iori - wa - to - ken neut-site - wa - we,	
Tokat ken-tioh - ko - wa - nen ionkwat-kon-tatie,	
Se - wari wa - se - ron - ni akwe-kon sken-nen.	

TRADUCTION FRANÇAISE DES PAROLES ET REMARQUES :

Le mot *othonwakaïon* désigne la maison où les Iroquois se réunissaient pour tenir conseil. C'est une sorte de nom propre n'ayant pas de signification déterminée, je le traduis par la vieille maison.

*Vous allez entrer (nous) guerriers (nous)
 Dans la vieille maison (nous) mettons-nous vite en rang (nous)
 Il va nous donner des haches (nous) le gouverneur (nous).*

Le refrain *Ti ken* ne signifie : Nous voici.

TRADUCTION DES VERSETS ÉCRITS AU BAS DE LA PAGE EN REGARD :

*Si maintenant vous guerriers
 N'êtes pas en paix avec quelqu'un,
 Il n'est pas certain que nous revenions,
 Peut-être beaucoup d'entre nous s'en vont pour toujours,
 Arrangez vos affaires, soyez en paix avec tout le monde.*

Ce chant n'est pas un chef-d'œuvre d'harmonie musicale, nous le donnons tel que nous l'avons entendu chanter par un ancien Chef du village du Sault St-Louis et tel que l'a noté sur place le Révérend monsieur Mainville, Missionnaire des Iroquois de St-Régis. Comme depuis longtemps les Sauvages n'ont plus eu occasion de se servir de ce chant, il est presque oublié et n'est connu que de quelques vieillards. Nous avons cru à propos de conserver ce souvenir d'un passé qui n'a pas été sans gloire. Nous attirons l'attention sur l'idée chrétienne qui termine ce chant de guerre. Le marquis de Montcalm, avant de partir pour l'expédition contre le fort William Henry dans l'été de 1757, se rendit au Sault St-Louis, puis au Lac des deux Montagnes pour y prendre part au chant de guerre parmi les Iroquois.

N. V. B.

ERRATA

Page iii, au lieu de	provincial,	Lire : provincial
" 5,	" les trois nations,	" les cinq nations.
" 22,	" ou rapide,	" au rapide.
" 49,	" qu'elle crut,	" eut.
" 70,	" la gloire de votre peuple,	" de notre peuple.
" 74,	" sans le contrôle,	" sous le contrôle.



TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Approbation du Révd Père Lefebvre, O. M. I., Provincial...	iii
PRÉFACE.....	v

CHAPITRE PREMIER

Patrie de Tekakwitha — Ses parents — Ses premières années — Elle échappe à la mort à l'âge de 4 ans.....	i
---	---

CHAPITRE DEUXIÈME

Guerre entre les Français et les cinq nations Iroquoises — Les Agniers vaincus demandent et obtiennent la paix — Les trois Missionnaires Jésuites envoyés chez les Iroquois logent chez Catherine — Habileté qu'elle déploie dans toute sorte d'ouvrages.....	5
---	---

CHAPITRE TROISIÈME

Les parents de Catherine pensent à lui donner un époux — Sentiments de Catherine sur ce dessein — Trait admirable de la vertu de Catherine — Sa patience invincible dans les mauvais traitements — Origine de la mission Iroquoise de St-François-Xavier à Laprairie.....	9
---	---

CHAPITRE QUATRIÈME

Le Père Jacques de Lamberville vient se fixer dans le village de Tekakwitha — Joie de Catherine à cette nouvelle — Son empressement à assister aux prières et aux instructions — Elle est baptisée solennellement le jour de Pâques, 1675 — Ferveur de la jeune néophyte, nouvelles épreuves qu'elle a à subir.	13
--	----

CHAPITRE CINQUIÈME

Origine de la mission du Sault St-Louis — Catherine conçoit et exécute le dessein d'aller demeurer dans ce village — Son bonheur de vivre au milieu de chrétiens fervents — Sa première communion — Son amitié pour la pieuse Anastasie	21
---	----

CHAPITRE SIXIÈME

Catherine accompagne à la chasse d'hiver sa sœur et son beau-père — Comment elle sanctifie le temps qu'elle passe dans les bois — Son retour au village — Ses rapports avec une pieuse veuve nommée Marie-Thérèse.	33
---	----

CHAPITRE SEPTIÈME

Nouveau combat qu'a à soutenir Catherine et nouveau triomphe que remporte son amour pour la virginité — Esprit de pénitence qui régnait parmi les chrétiens du Sault St-Louis — Catherine visite les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal — Elle fait vœu de virginité perpétuelle.	39
---	----

CHAPITRE HUITIÈME

Violente maladie de Catherine — Tableau abrégé de ses admirables vertus — Sa dévotion pour Jésus crucifié, ses austérités, son obéissance, sa patience, sa pureté angélique — Son affection pour la Reine des Anges — Son amour pour Jésus présent dans l'Eucharistie, source de sa sainteté....	49
--	----

CHAPITRE NEUVIÈME

Catherine reçoit les derniers Sacrements — Son agonie et sa mort — Vénération qu'on lui temoigne de toutes parts — Ferveur extraordinaire de piété dans le village du Sault après sa mort — Nombreux miracles dus à son intercession.	55
---	----

CHAPITRE DIXIÈME

Exhumation du corps de Catherine et conservation de ses reliques — Les miracles cessent, mais sa réputation de sainteté se maintient — Croix et monument érigés à la place où elle fut inhumée — Dessein de la Providence en donnant aux sauvages chrétiens du Canada un modèle et une protectrice dans la personne de Catherine Tekakwitha ...	68
Notice sur plusieurs sauvages martyrs, ou morts en odeur de sainteté	77
Chant de guerre des Iroquois	88

